

Abonnements par la poste:

Canada	5.00
Etats-Unis et Empire Britannique	8.00
Union Postale	10.00
Edition hebdomadaire	
Canada	2.00
Etats-Unis et Union Postale	3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, lundi 31 oct. 1927

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration

336-340 NOTRE-DAME EST

MONTRÉAL

TELEPHONE: Main 7460

Service de nuit: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5158

Impressions de l'ouest

Le préjugé contre l'enseignement du français et le jingoïsme

— Quelles sont vos impressions sur l'Ouest? nous demandent-ils.

Quand, en si peu de temps — un mois tout juste — on a parcouru six mille milles, vu tant de villes, tant de paysages, tant de figures différentes, il est difficile de mettre un ordre et une lumière complets dans ses souvenirs. La cervelle est un peu comme l'appareil photographique avec lequel on enregistre des instantanés sans prendre le soin de tourner la pellicule. Les images chevauchent les unes sur les autres, s'entrecroisent, se mêlent et se brouillent. Cependant, certaines impressions ont un relief plus net, sont plus fortes et plus profondes et dominent ce cahos.

On entend beaucoup parler de la prospérité de l'Ouest. Cela est vrai dans l'ensemble. La récolte paraît avoir été magnifique mais très inégale suivant les régions. Dans le Manitoba, elle a été bonne, étant donné la surface emblavée, mais les pluies du printemps avaient restreint les semailles. De plus, dans les régions habitées par les colons de la province de Québec, on se livre, de plus en plus, à la culture mixte. Cette prudence est récompensée et les nôtres là-bas ne connaissent pas, en général, d'années de disette complète.

Dans la Saskatchewan, la récolte a été belle, mais on a eu de la difficulté à la battre et à la rentrer.

Dans l'Alberta sonne la note d'optimisme la plus nette, la plus haute. La récolte paraît avoir dépassé celle des meilleures années et égale même 1915. De plus, on vante beaucoup les ressources naturelles de la province. Le charbon, pense-t-on, trouvera bientôt un marché économiquement accessible; le gaz naturel est inépuisable; les champs d'huile sont abondants et on a même découvert de l'asphalte, dans le nord de la province, en quantités considérables. Bref, tout fait prévoir dans cette province une ère de prospérité inouïe.

D'une façon générale, on peut sûrement, s'il faut en croire les avis que l'on recueille de tous les côtés, dire que le cultivateur laborieux et sage est sûr, dans une bonne année, de se refaire, et amplement, des pertes des mauvaises, de sorte que la terre est généreuse et récompense bien qui lui donne des soins. On comprend, après cela, que les nôtres qui sont établis là-bas regrettent que les cellules de vie canadiennes, comme Gravelbourg, ne se soient pas multipliées, que l'on ne compte pas une dizaine de centres par province des prairies aussi bien constituées. Ce serait là la solution de maints problèmes, y compris le problème scolaire. Il va de soi, en effet, que dans les endroits où les gens de la langue française comptent l'immense majorité de la population, ils sont maîtres chez eux et qu'ils peuvent y organiser mieux qu'ailleurs la vie scolaire tout comme la vie paroissiale en dépit du fanatisme ou des lois.

Dans l'Ouest, Canadiens français comme Canadiens anglais souhaitent que s'établisse un courant d'immigration plus fort de la province de Québec vers les provinces des prairies. Et on ne peut que regretter que ce souhait ne se réalise pas quand on sait que la population qui quitte le Québec passe la frontière pour grossir les centres industriels des Etats-Unis, sans compter ceux qui, tout en restant au Canada, désertent la terre pour aller accroître la population minable et sous plus d'un rapport fort à plaindre des villes. Si, en plus grand nombre, les fils de cultivateurs dans les vieilles paroisses venaient s'établir dans l'Ouest et y apportaient leurs qualités natives, on peut être sûr que la plupart y seraient récompensés de leur labeur et que l'apport de ces recrues contribuerait à sauver pour la foi et pour la langue celles qui y sont déjà établies.

Dans nombre de centres purement canadiens, on n'entend guère un mot d'anglais et on se croirait en pleine province de Québec, tandis que dans d'autres où les Québécois sont isolés, ceux-ci ont beaucoup de peine à conserver leur identité. A quelques milles de distance, cette différence est parfois très marquée.

Il semble bien, heureusement, que de moins en moins les difficultés scolaires seront vives dans l'Ouest. Le changement qui vient de s'effectuer dans l'Ontario correspond à un état d'esprit général, à un désir d'apaisement que l'on constate dans tout le pays, jusque sur la côte du Pacifique, où bien que le problème ne s'y pose pas de la même façon qu'ailleurs, l'on se montre très bien disposé envers l'usage du français.

Fut un temps où l'anglophone affichait presque comme une supériorité au Canada son ignorance du français. Cela obligeait autrui à faire tout le chemin et flattait sa vanité, cela obligeait son interlocuteur à user de sa langue et à rendre hommage à la primauté du conquérant.

Quel changement! Tous les Anglais cultivés s'excusent aujourd'hui de ne pas savoir le français et en disent leurs regrets qui paraissent d'autant plus sincères que la plupart ont le soin de vous faire savoir que leurs enfants apprennent le français, qu'ils ne connaîtront pas, dans ce pays bilingue, l'humiliation paternelle, la conscience de se sentir complètement isolés d'une partie importante et très intéressante de la population. Dans les universités, le français est à l'honneur. On y rencontre un bon nombre d'Anglo-Canadiens qui le parlent avec une correction qui est toute à l'éloge de leur bonne volonté; certains le parlent avec une élégance si parfaite qu'on aurait peine à croire qu'ils sont nés dans l'Ontario et qu'ils ont été éduqués dans les universités anglaises. C'est le cas notamment de M. le professeur Osborne qui réussit à traduire en français et sans trop de dommage l'humour anglais dont son esprit pétillait. La veille de notre départ de Winnipeg, comme je l'ai dit dans une brève dépêche, on a offert un dîner intime à M. Bourassa auquel assistaient une cinquantaine de convives, tous ses amis ou ses admirateurs. Ceux qui ont parlé ce soir-là, qu'ils fussent Anglais, Irlandais, Islandais, Allemands, Ecossais, ont parlé en français. Le président, notre excellent ami, M. Placide Bertrand, aurait voulu que l'on parlât en anglais. Il ne trouva personne pour y consentir et comme il disait, pour sauvegarder le principe du bilinguisme et faire entendre un discours anglais, il aurait fallu qu'il s'adressât à un Canadien français.

Des gens qui prennent ainsi la peine d'apprendre le français pour leur compte, à moins d'avoir l'esprit bicoïnné, ne songent pas à priver ceux dont c'est la langue maternelle du moyen de l'apprendre. Aussi — est-ce parce qu'il s'en rend compte que le docteur Edwards vient de faire une tournée dans l'Ouest? — aussi les préjugés contre l'enseignement du français tombent-ils singulièrement. C'est à tel point que l'on peut presque hasarder la prédiction que d'ici quelque temps les nôtres n'auront pas de difficulté à faire reconnaître officiellement un droit que dans plus d'un centre ils ont joliment reconquis en fait. La tournée du docteur Edwards n'a pas eu de succès. Cela nous a été confirmé par maints auditeurs. Dans quelques années d'ici, il rencontrera des salles complètement vides où ne retentira que l'écho de sa grosse voix en colère. Le voile des préjugés se déchire et le soleil de la tolérance plonge déjà des torrents de lumière.

Le préjugé contre la langue s'est souvent allié à un jingoïsme

me outrancier qui a tendance à disparaître aussi. Il ne faut pas, sans doute, s'abuser. Il est certain qu'un grand nombre d'Anglo-Saxons conservent pour l'Angleterre et pour l'Empire britannique une affection tendre et qu'ils verraient se rompre le lien impérial avec de vifs regrets; mais ceux qui réfléchissent — et ce sont surtout ceux-là que nous avons rencontrés dans notre tournée, des gens qui cherchent à connaître le sentiment des autres parties du pays — ne voient plus bien après quoi on peut attacher ce lien, comment on peut le justifier autrement que par des raisons purement sentimentales qui ne peuvent être acceptées par les Canadiens français et les nouveaux Canadiens, de plus en plus nombreux, qui n'ont aucune affection atavique pour l'Angleterre.

M. Bourassa s'est appliqué à montrer que notre situation actuelle est absurde. Sans avoir autant à dire dans les affaires impériales, dans la direction de la politique de Downing Street que le plus humble balayeur des rues à Londres qui, lui, au moins, par son bulletin de vote peut peser sur la politique de M. Baldwin ou de M. Chamberlain, nous n'y avons trouvé aucun profit et nous avons sacrifié de précieux principes britanniques tels que le *no taxation without representation* et cet autre, formulé par Bannerman, qu'un juste équilibre exige que les charges correspondent aux responsabilités. Allons-nous, indéfiniment, continuer de la sorte? Allons-nous, pour toute politique d'immigration, adopter celle qui consiste à faire venir des étrangers en grand nombre en temps de paix; quand la guerre éclate, à enfermer ceux-ci parce qu'ils sont de pays qui se trouvent, sans qu'ils aient rien eu à y voir, de tel ou tel côté et à vider notre pays du meilleur de sa substance en envoyant ses enfants se faire tuer sur les champs de bataille d'Europe ou d'ailleurs?

Cela fait réfléchir, surtout quand l'orateur ajoute: Il faut faire face aux réalités. Il faut une situation tranchée. Moi, je suis d'abord pour l'évolution, pour la rupture sans précipitation, en temps opportun, du lien impérial; mais j'aimerais encore mieux l'association impériale avec toutes les responsabilités qu'elle comporte que la situation équivoque d'aujourd'hui.

Nous venons de célébrer le soixantenaire de la Confédération, et nous avons bien fait, à condition que nous veuillons nous inspirer de l'esprit de la Confédération. Or quand je prêche ce que je prêche, je ne suis pas un novateur, je suis tout au plus un ramasseur d'épaves. Je ramasse les débris pour reconstituer le vaisseau qui s'est brisé quand nous nous sommes écartés des traditions à nous laissées par les pères de la Confédération. Et la Confédération, la libre association de plusieurs provinces distinctives, basée sur le compromis, sur l'unité dans la diversité, ne pourra vivre que si on reste fidèle à l'esprit qui l'a inspirée.

Il va de soi que, pris dans ces rets, les esprits sans préjugés ne peuvent guère s'en échapper. Aussi de plus en plus nombreux sont ceux qui réfléchissent à ce problème et de plus en plus nombreux aussi ceux qui acceptent la solution proposée par le député de Labelle. On le voit dans les conversations particulières, on le voit dans les manifestations publiques, on ne lit peut-être pas encore dans les feuilles publiques, mais on le discerne dans la ferveur des acclamations qui soulignent les appels en faveur d'un patriotisme purement canadien.

De sorte que nous pouvons dire que les deux impressions maitresses que l'on rapporte de l'Ouest, ce sont celles de ce double progrès dans la bonne voie — dans la voie du salut. L'un est plus marqué que l'autre, c'est le progrès dans la tolérance au sujet de l'enseignement du français; l'autre est sporadique, si l'on peut dire. Mais quel progrès, vous disent tous les gens qui ont vécu dans l'Ouest, depuis dix ans! Ce n'est peut-être là qu'un détail, mais un détail qui, comme la bulle qui crève à la surface, révèle le fond du lac, est une indication d'une pensée plus fréquente et plus dévote donnée par la masse au Canada: dans toutes les assemblées on continue de chanter *God Save the King*; mais dans toutes ou presque toutes — nous ne nous souvenons pas qu'on y ait manqué une seule fois — on chante *O Canada*.

Louis DUPIRE

Billet du soir

C'est la vie

Les presses géantes s'étendent arborées dans un gémissement sourd; et d'avoir entendu et senti durant de longues heures la tripiélation nerveuse des machines, le rédacteur gôttait une sorte de joie physique dans le silence paisible du soir.

Comme il regardait l'en-tête d'un journal, il aperçut au ras de la feuille une tête hiératique et tourmentée qui saluait d'un sourire vague. La bouche s'ouvrit et des mots de salutations polles s'échappèrent.

Le rédacteur mit la feuille de côté et aperçut un individu sobrement vêtu, avec une attitude tragique.

«Monsieur le rédacteur, comme mon accent vous le confirmera, je suis de race flamande. En 1920, j'étais professeur de littérature dans une université de mon pays. Il vint paraître sans doute que c'est fatigué de ma part de vous apprendre que je suis docteur-ès-lettres en Sorbonne, docteur en philosophie et des sciences et que je suis titulaire d'un prix de concours national. Que voulez-vous, on est ce qu'on peut!

«Or il fut un jour tragique dans ma carrière; celui où je vis défilé le train-exposition canadien en Europe. C'était l'orgie de la richesse, du blé, de l'or, des grandes aventures et de la vie libre. Les préposés au service de renseignements me donnèrent des statistiques fabuleuses, déconcertantes sur les richesses du Canada.

«Je décidai en une heure d'aveuglement de venir en votre pays. C'était vrai. Il fallait un clair soleil quand le navire qui nous portait entra dans le golfe. Les vagues se creusaient comme des conques de pur cristal noyé de vert. De temps à autre un phoque plongeait dans un grand éblouissement de lumière; sur chaque rive les montagnes se dressaient comme d'énormes contreforts prêts à vomir sur l'ennemi la mitraille et la mort. Puis ce furent les délicieuses campagnes accrochées aux flancs des Alleghany dans leur écria de verdure.

«Mais le lendemain ce fut la vie dure et mauvaise. Toutes les petites économies péniblement amassées disparaurent. Je me présentai à un consulat. On prit mon nom et mon adresse avec beaucoup de sympathie, puis on me conseilla d'aller

chez le consul de France. J'y allai et on y prit aussi mon nom et mon adresse avec beaucoup de sympathie, mais on me dit qu'il fallait aller, je devais aller au consulat de mon pays.

«Et voilà: je suis docteur-ès-lettres, des sciences, docteur en philosophie. Par suite de ma qualité d'étranger, aucun journal n'a voulu de moi. Pour cette raison je suis évincé de tous les emplois que je pourrais occuper, au Canada, pays de liberté, de richesses et d'avenir.

«Le visiteur repréna haine. Le rédacteur écoutait avec sympathie. C'était le cas classique de l'homme d'études et de littérature fourvoyé dans la vie brutale et traquée comme une bête blessée. Qu'y faire? Le rédacteur s'apprêtait à sortir les formules sincères mais banales des consolations d'usage; le visiteur reprit d'un ton plus tragique, avec une pointe amère.

«Voilà, Monsieur, ma position. Voilà à quoi me sert d'avoir consacré ma vie à l'étude. Que faire pour donner à mes enfants le pain de chaque jour, et leur assurer une instruction au moins sommaire? Alors j'ai dit à ma femme: «Eh bien, nous allons faire comme les Chinois.

«Le visiteur sortit une carte qu'il tendit au rédacteur.

«Cher Monsieur, je ne fais plus de littérature et je suis blanchisseur. Croyez, Monsieur, que l'ouvrage que je fais est de première qualité. Je viens solliciter votre clientèle. Je puis vous assurer un service de premier ordre, et vous demande la permission d'aller solliciter le patronage de Madame.

«Le visiteur s'inclina avec un gracieux sourire. Le rédacteur restait estomaqué, ahuri, tandis que l'homme inscrivait le nom et l'adresse. Il salua une dernière fois en disant: «Croyez, cher Monsieur, que vous pouvez faire blanchir votre linge par un confrère en littérature, et obtenir la plus entière satisfaction.

MARCELLUS

LA TOUSSAINT

Demain, fête de la Toussaint, le Devoir ne paraîtra pas. Nos bureaux seront fermés.

L'aéroport de Montréal sera le plus moderne du monde

Depuis le trois octobre une armée d'ingénieurs, d'arpenteurs, de mécaniciens et d'artisans de tous métiers travaillent à aménager le vaste champ qui servira au mât d'ancrage pour dirigeables, près de St-Hubert — Un vaste triangle presque équilatéral — La préparation du terrain — Des arbres qui sautent à des centaines de pieds dans l'air — L'emplacement des constructions — Au sommet de la tour

Dès l'été prochain — Les deux pistes d'atterrissage — Un tapis d'airplane grass

(Par Georges Léveillé)

On se souvient que l'an dernier, après les pourparlers de la Conférence impériale, le gouvernement canadien promit d'ériger un mât d'ancrage pour dirigeables, pour contribuer au projet de Londres de relier les Dominions britanniques par des routes aériennes.

Afin de donner suite à cette promesse, Ottawa a acheté, dernièrement, à Saint-Hubert, près de Montréal, un vaste terrain de près de 715 acres qui deviendra d'ici une couple d'années, l'aéroport de Montréal ou, ainsi qu'on le désigne officiellement en anglais, le *Montreal Air Harbour*.

Depuis le 3 octobre, une petite armée d'ingénieurs, d'arpenteurs, de mécaniciens, et d'artisans de tous métiers, travaille à niveler le terrain, à le drainer, à y élever des hangars temporaires et à le préparer à recevoir le mât d'ancrage promis par le gouvernement.

L'exécution du projet a été confiée au ministère des Travaux Publics à Ottawa, sous la direction de M. Corrivert, et à Montréal sous la direction de M. Danvers. Il y a quelques heures, en compagnie de M. J.-A. Adam, chargé de la surveillance générale des travaux, sur place, et de M. Joseph Landry, tous deux ingénieurs du ministère, nous avons visité le terrain qui deviendra l'aéroport national et sera aussi important au point de vue de la navigation aérienne que le port de Montréal au point de vue de la navigation océanique.

La température ne se prêtait guère à une excursion de ce genre. La pluie avait détrempé le sol argileux, très propre à l'usage qu'il veut faire le gouvernement, mais très malpropre pour les souliers vernis. Un fort vent du nord, le vent qui prévaut à cet endroit, glaçait jusqu'aux os, mais parvenait à peine à soulever la vapeur humide qui s'élevait des terres grasses, refroidies par l'automne avancé. L'orage du matin avait chassé presque tous les ouvriers et seulement une quarantaine d'hommes, des trois cents qui travaillent là habituellement, s'occupaient à creuser des tranchées pour recevoir les innombrables tuyaux de drainage qui assécheront le terrain, et à faire les travaux d'approche les plus urgents.

Malgré ce contre-temps, nous avons pu nous rendre compte des travaux exécutés depuis un mois et qui sont considérables.

Bloc-notes

Foudroyés

Un lecteur taquin nous dit: «Vous avez vu dans la Presse que "le plus grand journal du Canada, — c'est elle, — est aussi son meilleur" et que "la Presse est un organe catholique tout à fait dans le meilleur sens du mot"? Un vénérable prêtre étranger lui aurait écrit cela sans sourcilier. Elle l'affichait samedi. Qu'est-ce que vous en dites, vous, les critiques?» Il sourit. Nous lui répliquons, en souriant: «Vous nous voyez atterris, sidérés, pantelants, sans haleine, tremblants, blêmes, pâles, hésitants, asphyxiés, foudroyés. Journal catholique, la Presse? Mais oui; catholique ne veut-il pas dire aussi: universel, qui embrasse tout? La Presse embrasse-t-elle pas tout... ce qui paie? Laissons-nous, nous sommes morts, la Presse nous a foudroyés. — Mais alors, vous allez reconnaître la catholicité de la Presse pour laquelle ce bon étranger prie de toute son âme? — Il peut prêter; la Presse en a besoin. — Vous voilà encore ironique. Que ne vous soumettez-vous à cette haute autorité? — Volontiers. Mais n'est-il pas singulier que les témoignages à la Presse en fait de français et de religion viennent toujours d'étrangers?»

«Donc, vous ne vous soumettez pas?» — «Attendez que la Presse ait fait approuver cette expression d'opinion par l'autorité religieuse diocésaine; cela fait, nous nous inclinons devant ce témoignage venu de Cleveland, Ohio, nous prendrons la cliche et nous nous couvrirons la tête de cendres. — Méchantes gens! Si vous voulez voir comme la Presse est un journal catholique, — «clean, full of news of interest to boys», reportez-vous aux illustrations de ses pages de cinéma, notamment à sa page 40, au centre, samedi dernier. — En effet, rien n'est plus catholique. Et le bon étranger a raison de prier pour la Presse; n'est-elle pas "a noble paper intended for noble people"? Cleveland a parlé, qu'importe Montréal!

UN VASTE TRIANGLE

L'aéroport de Montréal a la forme d'un vaste triangle, presque équilatéral, il est sis à l'entrée du village de Saint-Hubert, à l'endroit où la route régionale, dite Chemin de la Savane, coupe le chemin de Chambly.

Ce chemin de la Savane forme la base du triangle, au nord. Le chemin de fer du Canadien National, au sud, forme un côté du triangle et un ruisseau forme l'autre côté, à l'est.

La base mesure environ 6,800 pieds et chacun des côtés approximativement 8,000 pieds, ce qui fait une superficie d'environ 715 acres.

Lorsque les ingénieurs, MM. Adam et Landry, s'emparèrent du terrain pour le convertir, le 3 octobre, tout était à faire. Le futur aéroport n'était encore que des terres en culture, séparées par des clôtures de fil de fer barbelé, coupées de fossés au bord desquels croissaient des arbres parfois centenaires et où s'amorcelaient les tas de cailloux provenant de l'épierrage des champs. Ils n'avaient pas d'eau potable pour les ouvriers, pas de lumière électrique, pas de téléphone, pas le moindre abri.

On commença donc par bâtir des bureaux temporaires qui s'élevèrent aujourd'hui près du Chemin de la Savane. Les ingénieurs firent des forages; ils trouvèrent presque partout le roc à une dizaine de pieds de profondeur, ce qui donne au terrain un fond solide, et sur le roc, de l'eau. Une pompe automatique électrique fut installée dans les bureaux, qui ont maintenant l'eau au robinet avec une pression moyenne de 45 livres, puis la compagnie Shawinigan éleva ses poteaux et amena l'électricité en même temps que l'on posait une ligne de téléphone.

LA GUERRE AUX ARBRES

On commença alors la guerre aux arbres. Les terres qui avaient jadis servi à la tranquillité champêtre furent ébranlées du matin jusqu'au soir par les détonations de la dynamite dont ne se servait pour faire sauter les arbres, le travail des escouades mécaniques fut vite jugé trop lent. Sous la force des explosifs, les troncs branchus et feuillus volèrent à des centaines de pieds, dans les airs pendant que les charrires mécaniques, dont les engrenages sans fin les faisaient ressembler

MM. Lapointe et Ewart

Le ministre de la Justice, au Cercle Universitaire, samedi et le juriste expérimenté, M. Ewart, à Ottawa, vendredi dernier, ont tous deux traité de la situation du Canada du point de vue constitutionnel et international. L'un et l'autre abouissent, après avoir étudié le sujet à fond, à des conclusions presque identiques; et l'un et l'autre montrent un Canada émané presque complètement, en train de devenir un véritable Etat souverain en fait, en attendant de l'être en droit. Nous avons publié samedi une analyse fidèle des réflexions de M. Ewart à Ottawa; et nous donnons ailleurs, du texte de M. Lapointe, un résumé qui, pour n'être pas aussi complet qu'il le devrait, et ne pas rendre tout à fait justice au ministre, — dont le beau travail paraîtra ces semaines-ci dans la *Revue Trimestrielle* et dans la *Revue du Droit*, — fait néanmoins voir à quelles conclusions précises il arrive. L'appel du ministre de la Justice aux hommes instruits de se rendre compte de la réalité, pour travailler au plein développement de leur pays, ne doit pas tomber dans des oreilles distraites.

Pauvres gens

Si la Presse ne nous avait foudroyés samedi, nous pourrions macher avec anxiété le premier Québec du *Soleil* de vendredi. Il y dénonce notre art à «infiltrer le poison conservateur-nationaliste et antibibéral» chez nos lecteurs, et le reste de «la presse sainte». Il y paraît-il, une demi-douzaine d'«empoisonneurs à répétition nationaliste», — quelle effroyable espèce, — dans notre province; ils «opèrent sans arrêt, à plein rendement, toute l'année»; c'est «une meute dévote qui se jette sur vous. Ces extrémistes fanatiques et préjugés, partisans avant tout et toujours, représentent, dans Québec, ce que la secte orangiste protestante représente dans l'Ontario». Pan! Nous voilà refoudroyés et remorts. Aussi quand le *Soleil* et la Presse s'en mêlent ensemble...

aux "tanks" de la guerre, labouraient le terrain en tous sens et bouleversaient la belle harmonie naturelle des champs cultivés depuis des générations. Les fils de fer barbelés arrachés des clôtures, et enchevêtrés, les pierres amoncelées, les fossés qui s'ouvraient béants ça et là, toute la mécanique ambulante actionnée par la gazoline et pétaradant toute la journée, et par-dessus tout cela, détonations formidables de la dynamite faisant qu'on se sentait en pleine guerre, dans une campagne des Flandres, aux jours les plus sombres de 1914.

MAITRES DU TERRAIN

Depuis quelques jours, la guerre a cessé. Les ingénieurs sont maintenant maîtres du terrain. Le vaste triangle est piqué partout de fiches d'arpenteurs, surmontés d'un petit drapeau rouge indiquant l'emplacement futur des hangars pour aéroplanes, des routes, des pistes d'atterrissage pour avions, des postes de ravitaillement de gazoline et d'huile, des forges, des boutiques, des cantines de la station de T.S.F., de l'usine productrice d'énergie électrique et de l'usine productrice d'hydrogène pour les gros dirigeables, dont le mât d'ancrage est indiqué là-bas au sommet de la base du triangle.

Des menuisiers, travaillent activement à la construction d'un hangar temporaire qui recevra, ces jours prochains, un des aéroplanes achetés par le gouvernement canadien en Angleterre et actuellement à Ottawa. Des réservoirs à essence sont couchés sur le flanc près de la fosse qui les recevra; une lourde machine à vapeur applantit le ventre rond d'une route que les ingénieurs ont tracée de la base au milieu du terrain, et une autre, avançant lentement au bord du chemin, creuse profondément une tranchée étroite qui reçoit à mesure les tuyaux de grès devant drainer cette partie du champ.

LE PROBLEME DU DRAINAGE

Le drainage de cette vaste superficie est tout un problème. Le terrain est plat, trop plat même au gré des ingénieurs; car il n'a qu'environ six pieds de déclivité sur un mille et demi que mesure la perpendiculaire du triangle. Comme tout le système de drainage doit, nécessairement, être souterrain, il faudra enfouir sous terre, à l'angle voulu, soit une moyenne de deux pieds de déclivité environ, 660,000 pieds de tuyaux en grès de quatre pouces de diamètre, pour les drains latéraux, et 140,000 pieds de tuyaux plus gros pour les drains collecteurs. Les drains latéraux sont placés à angle aigu par rapport au drain collecteur et se succèdent, perpendiculairement, tous les quarante pieds. Le drainage du terrain coûtera, à lui seul, près d'une centaine de mille dollars.

LE MAT D'ANCRAGE

Le mât d'ancrage pour dirigeable aura deux cents pieds de hauteur; il s'élèvera près du sommet nord de la base du triangle, formé par le chemin de la Savane. Il reposera sur huit piliers en béton armé, de huit pieds cubes chacun, formant un octogone de 70 pieds de base. Au sommet de la tour, il y aura un petit mât vertical, télescopique et giratoire qui retiendra le ballon tout en lui permettant de tourner sur lui-même au gré des vents. L'anneau qui terminera le mât peut supporter le vent jusqu'à pression de 40 tonnes. Si la pression s'élève au-delà, il se brise de lui-même et relâche le dirigeable qui peut alors chasser devant le vent; car s'il restait ancré à son mât par un tel vent, il serait déchiré en lambeaux.

Dans la tour d'ancrage il y aura un ascenseur, une petite salle et un petit atelier. Un système de tuyauterie apportera, jusqu'à la tour, l'essence, l'hydrogène, dont le ballon a besoin pour se maintenir en l'air, et l'électricité.

Par un des plus modernes systèmes d'engrenage placés au bas de la tour, le ballon sera mis en position, ancré, et prêt à venir s'attacher au mât vertical qui, en se téléscopant, permet au ballon de s'ajuster avec le minimum de choc possible. Ce système est contrôlé par un mécanicien placé au haut de la tour. A l'aide de leviers, il peut parer à la manœuvre considérable, avec le minimum de maintenance, de l'œuvre. On sait que tout dernièrement encore, il fallait près de 300 hommes pour recevoir le ballon, fixer solidement ses trois ancrages et le maintenir en position jusqu'au moment où il était enfin attaché par le nez à son mât d'ancrage. Ce système nouveau d'engrenage renforce presque toute cette main-d'œuvre, elle s'exécute presque automatiquement.

G. P.

Suite à la page 31

Le ministre de la justice définit la situation du Canada

M. Lapointe dit que notre pays a atteint à la souveraineté — Un empire formé de pays autonomes — Anomalies qui vont s'effacer

Brillante inauguration de la nouvelle salle des banquets, au Cercle Universitaire

Le Canada a maintenant sa souveraineté propre, distincte de tous les autres pays y compris ceux de l'Empire britannique et de la Grande-Bretagne elle-même. Le lien qui attache aux autres parties de l'Empire n'est plus en fait qu'un lien moral n'existant que par une propre volonté. Nos représentants à l'étranger sont accrédités par la Couronne, mais sur la recommandation exclusive du gouvernement canadien. Nos traités avec l'étranger sont signés au nom du Canada et n'engagent que celui-ci.

L'admission du Canada au conseil de la S.D.N. est une preuve de la reconnaissance de ce fait par les pays membres de la société comme la nomination d'un ministre américain à Ottawa est une reconnaissance de la part de la république voisine. Quant aux anomalies qui existent encore et qui peuvent encore laisser croire que partie de notre souveraineté appartient au fait de la Grande-Bretagne, elle ont été appelées à disparaître dans l'avenir rapproché et les pays de l'Empire ne seront plus que des pays absolument indépendants les uns des autres à tous les points de vue, chacun ayant le roi de Grande-Bretagne comme roi. Telle est en résumé la thèse qu'a développée le ministre de la justice, M. Ernest Lapointe, au cours du dîner du Cercle Universitaire, samedi dernier, en présence de quelque quatre-vingts personnes dont plusieurs juges de la Cour d'appel, de la Cour supérieure, de magistrats, d'avocats, de professeurs, de consultants étrangers, etc.

Ce dîner était le premier donné dans la nouvelle salle à manger du Cercle. Pourtant, malgré les dimensions de la nouvelle salle — c'est certainement la plus grande de tous les clubs à Montréal et probablement la plus belle de lignes dans sa sobriété — il fallut loger de cinquante à soixante-quinze convives dans le foyer et dans une autre pièce attenante. Et l'on a dû refuser plusieurs demandes faites à la dernière minute, faute de place.

M. Edouard Montpetit, secrétaire-général de l'Université de Montréal et président du Cercle, a présenté le conférencier. En dehors de toute question d'allégeance politique, a-t-il dit, la réunion n'a pour but que de rendre un hommage rendu au ministre de la justice, M. Lapointe, pour les services nombreux qu'il a rendus au pays et à la race. On peut différer d'opinion d'avec le ministre de la justice sur certaines questions politiques, on ne peut pas ne pas reconnaître ce qu'il a fait et ce qu'il continue de faire. Puis M. Montpetit a rappelé quelques faits du passé politique de M. Lapointe, comme la motion qui porte son nom au sujet des écoles françaises d'Ontario, la session de M. Mackenzie King de la Chambre et la manière particulièrement habile avec laquelle il a su maintenir le gouvernement qu'il dirigeait, sa participation à la conférence impériale de l'an dernier, etc.

M. L.-E. Beaulieu, c.r., ancien président du Cercle, a remercié au nom de l'assistance.

Voici un résumé de la conférence de M. Lapointe:

M. Ernest Lapointe

Après avoir adressé des remerciements à M. Edouard Montpetit et félicité le Cercle Universitaire de ses progrès et de son installation digne de l'œuvre qu'il accomplissait, le ministre de la justice a abordé l'analyse de la situation internationale du Canada qui est en cours, à bien des égards, incompréhensible des étrangers et même de nos compatriotes.

Le conférencier analyse les théories contradictoires des juristes quand il s'agit de classer les États et de préciser leur souveraineté. D'après les auteurs les plus récents, la souveraineté ne peut être aujourd'hui que relative et limitée par les engagements internationaux et par l'établissement d'organismes tels que la Société des Nations. C'est l'avis de juristes éminents: Strupp, Fauchille, Alvarez, Politis et MacInnis reconnaissent que l'ancienne doctrine de la souveraineté absolue et illimitée a vécu. Les anciennes formules sont inapplicables aux nouveaux États et en particulier aux Dominions britanniques. L'habileté des juristes n'a pu marcher de pair avec le génie des hommes d'État. M. Bourassa faisait lui-même remarquer que les faits précèdent les définitions.

Le ministre de la justice pose le principe que le Canada est un État

possédant une personnalité internationale distincte. La déclaration de la Conférence impériale de 1926 est une reconnaissance par des égaux et des associés d'une situation de fait. Quelques anomalies subsistent, vestiges du passé qui sont appelés à disparaître. Un comité de juristes sera d'ailleurs chargé de ce soin.

Le principe d'égalité est mis en pratique dans les relations internationales et internationales. Les traités ne sont plus négociés et signés au nom de l'Empire britannique, mais au nom de la Grande-Bretagne et des Dominions, chacun étant considéré comme une partie séparée; d'où il suit que nous ne pouvons être liés par les engagements que nous aurons nous-mêmes discutés, négociés et signés.

Rappelant la Conférence navale qui s'est tenue il y a quelques semaines à Genève, M. Lapointe signale le fait que les délégués britanniques, M. Bridgeman et le vicomte Cecil, agissaient en vertu de pleins pouvoirs signés par le roi, au nom de la Grande-Bretagne et des parties de l'Empire britannique qui ne sont pas membres de la Société des Nations, tandis que lui-même agissait au nom du Canada, en vertu de pleins pouvoirs distincts signés par Sa Majesté. Cette pratique marque un changement essentiel. On se rappelle qu'à Versailles les délégués de la Grande-Bretagne agissaient au nom de tout l'Empire britannique, en dépit de la représentation des Dominions dont la signature n'avait aucune signification juridique. De plus, les représentants canadiens aux Conférences internationales sont nommés par le roi sur la recommandation du gouvernement canadien et non plus du gouvernement impérial.

De même la ratification d'un traité signé par le Canada doit être faite aujourd'hui par loi, sur la recommandation du gouvernement canadien. Depuis 1923, le représentant du Canada négocie et signe les traités comme et fut le cas du traité de commerce dans l'océan Pacifique entre le Canada et les États-Unis, sans le concours et l'assistance d'un représentant impérial.

APPROUVÉE PAR LA CONFÉRENCE IMPÉRIALE

Cette innovation fut approuvée par la Conférence impériale de 1923 et M. Lapointe rappelle qu'il lui-même négocia et signa le traité de 1923 et quatre autres traités suivant la même procédure, en particulier celui du 24 février 1925 prévoyant une rectification de frontières entre le Canada et les États-Unis.

Au cours des cinq dernières années, le Canada a nettement défini son attitude et suivi une politique distincte en présence d'événements qui pouvaient affecter la question de paix et de guerre.

En 1922, le premier ministre du Canada refusa l'invitation de coopérer avec le gouvernement de Londres à la défense des Dardanelles en déclarant que seul le parlement canadien pouvait décider si notre pays participerait à des guerres intéressant d'autres parties de l'Empire britannique. Plus tard, le Canada refusa de ratifier le traité de Lausanne qu'il n'avait pas signé et le premier ministre profita de l'occasion pour affirmer que le gouvernement canadien n'assumerait aucune responsabilité résultant des négociations auxquelles il n'a pas pris part et qu'un traité ne sera pas ratifié sans l'approbation du parlement. C'est ensuite le protocole de Genève que le Canada refusa de ratifier en apportant des raisons entièrement différentes de celles de la Grande-Bretagne. De même, le Canada refusa d'accepter les traités de Locarno, conclus sans aucune participation de sa part.

LA PERSONNALITÉ INTERNATIONALE DU CANADA

La personnalité internationale du Canada a été reconnue non seulement par la Grande-Bretagne et les Dominions britanniques, mais par tous les États, membres de la Société des Nations. En effet, tout État qui fait partie de la Société doit donner des "garanties effectives de son intention sincère d'observer ses engagements internationaux". Il doit pour cela contrôler ses propres actions, de manière à pouvoir remplir ses obligations internationales. De plus, l'élection du Canada au Conseil de la société montre clairement l'entière autonomie de notre pays à Genève, à l'Assemblée aussi bien qu'au Conseil.

Les États qui, comme les États-Unis, entretiennent avec notre pays des relations diplomatiques ou ceux qui négocient et signent avec notre gouvernement des traités, reconnaissent implicitement ou tacitement notre personnalité internationale.

La souveraineté extérieure du Canada, comme celle des autres États contemporains, est limitée et restreinte par les engagements internationaux. Notre pays a des obligations vis-à-vis de la Société des Nations et vis-à-vis de la communauté des nations britanniques.

Le ministre de la justice fait remarquer, à la suite du professeur Zimmermann, qu'au point de vue constitutionnel, l'entente des nations britanniques est beaucoup moins étroite que celle de certains groupes internationaux comme, par exemple, l'entente entre la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et la Roumanie. A ceux qui craignent de voir le Canada s'occuper des affaires internationales, M. Lapointe répond qu'autrefois nous étions liés vis-à-vis de l'étranger sans avoir un mot à dire, tandis que nous sommes libres aujourd'hui de prendre nos propres décisions et de signer nos propres engagements.

Les pays ne peuvent plus vivre dans l'isolement. Il s'est établi entre les États une étroite interdépendance et le Canada ne peut rester à l'écart de la vie internationale qui se fait de plus en plus intense et pressante. Il est, au contraire, de son intérêt, pour ne pas dire de son devoir, de contribuer à tout ce qui peut être une œuvre de paix, d'apaisement sociale et de civilisation.

Le ministre de la justice conclut en ces termes:

APPEL AUX INTELLECTUELS

"C'est non seulement une impérieuse obligation morale, mais c'est encore notre intérêt primordial d'apporter notre collaboration active à l'établissement de la suprématie du droit sur celle de la force armée. Le meilleur moyen d'éviter les guerres est d'en écarter les prétextes et d'en supprimer les causes. A toutes les entreprises de paix, le Canada offrira avec empressement le secours de sa jeunesse, de sa vigueur et de son désintéressement. Mais, pour que notre patrie contribue noblement à toutes les œuvres qui, dès maintenant, la réclament, il faut que les citoyens éclairés assument leur part de la responsabilité collective. C'est aux intellectuels qui m'entendent, ce soir, que j'adresse un pressant appel. Ils se doivent, et ils doivent aux autres, d'être prêts à remplir leurs nouveaux devoirs résultant des progrès de l'État canadien. En politique, comme en toute autre profession, le pays a besoin de compétences, pour employer un mot cher à M. Montpetit. Comme lui, je vous prie l'urgence et la nécessité de la culture. En politique, moins que partout ailleurs, on ne saurait s'improviser spécialiste. Il faut de l'étude et de l'application, et, avant tout, une solide formation générale. La fondation, par l'Université de Montréal, de l'École des sciences sociales, économiques et politiques est un heureux signe des temps. A la conférence impériale de 1926, l'un des secrétaires les plus actifs et les plus utiles du comité le plus important, celui des relations interimpériales, était l'un des professeurs de cette École, l'un des membres de votre cercle, M. Jean Desy. Je suis fier de dire qu'il nous faisait honneur. Il vous appartient, Mesdames, Messieurs, d'orienter l'esprit de notre élite vers les problèmes que nous posent un avenir immortel. Une nation comme la nôtre et dont l'histoire n'offre aucune défaillance ni aucune lassitude, n'a pas le droit d'être jamais prise au dépourvu. Le passé glorieux ou plongeant nos atchues et l'exemple de nos morts, anonymes ou glorieux, nous imposent une discipline. Ils nous commandent de ne jamais faillir à la tâche et de remettre, avec orgueil, à ceux qui le recueilleront de nos mains, le patrimoine déjà lourd de sacrifices, d'une génération à l'autre enrichi par l'effort conscient, et par l'inaltérable volonté d'un peuple fidèle à ses origines et confiant dans ses destinées."

LES CONVIVÉS

Table d'honneur: M. et Mme E. Montpetit, Honorable et Mme E. Lapointe, sir Lomer et Lady Gouin, Hon. Sénateur R. Dandurand, M. et Mme L.-E. Beaulieu.

Aux autres tables: Hon. Juge et Mme G.-E. Dorion, Hon. Juge A. Rivard, Hon. Juge et Mme S. Lévesque, Hon. Juge J.-M. Thériault, Hon. Juge Fabre-Suryver, M. le Dr E. Duval, M. le Dr C. Lemieux, M. le Dr J.-L. Charpentier, Mlle Meslin, M. et Mme Georges Pelletier, Mlle Odette Lapointe, Mlle Hamel, M. L.-P. Picard, M. A. Cousineau, M. et Mme G. Archambault, M. le Dr et Mme A. Marin, M. le Dr et Mme C.-E. Valiquette, M. R.-L. Painchaud, M. et Mme G. David, M. et Mme J. Desmarais, M. et Mme L.-C. Cordeau, M. et Mme J. Versailles, Mlle Versailles, M. le Dr et Mme J.-P.-E. Bousquet, Hon. Juge et Mme Gus. Perrault, M. et Mme E. Tarte, M. Ant. Perrault, M. et Mme E. Vadboncoeur, M. et Mme A. Giguère, M. et Mme H.-R. Huot, M. A. Frigon, M. A. Survever, le docteur F. Adams, M. P.-H. Gregory, M. et Mme O. Mayrand, Mlle Mayrand, M. Jules Derome, Hon. Juge et Mme J. Archambault, M. et Mme Pierre Leduc, M. et Mme E. Chaput, M. et Mme H.-E. Archambault, Hon. Juge L.-J. Loranger, M. et Mme G. Saint-Pierre, M. et Mme René-T. Leclerc, M. et Mme P. Parizeau, M. et Mme F. Béique, M. le Dr et Mme L. de L. Harwood, M. et Mme Dr R.-A. Masson, M. et Mme D. Pelletier, M. et Mme M. Nantel, M. et Mme M. Cormier, M. J.-T. Lemire, M. Dallaire, M. et Mme Victor Doré, M. et Mme Henry Laureys, M. et Mme E. Charron, M. Ed. Biron, M. et Mme L. Lorrain, M. et Mme L. Hurlbise, Monsieur Henri de Clerval, Monsieur Rascie, Monsieur G. Maillard, M. le comte de Polignac, M. et Mme Kveton, M. Jean Desy, M. le Dr et Mme Sargent, Mlle B. Desy, M. et Mme L. Gouin, M. le Dr Desy, M. et Mme A. Desy, M. et Mme E. Guilmet, M. et Mme Paul Béique, M. et Mme C. Moncel, M. et Mme A. Martin, Lady Forget, M. et Mme P. Garguin, M. et Mme R. Préfontaine, M. et Mme G.-R. Martin, Mlle A.-L. DeMartigny, M. et Mme V. Morin, M. et Mme G. Desjardins, M. et Mme O. Lapière, M. et Mme C.-O. Monat, M. le Dr et Mme J.-A. Lussier, M. le Dr et Mme G.-R. DeCotrel, M. le Dr et Mme D. Marion, M. le Dr et Mme E. Foucher, M. le Dr et Mme J.-A. Remy, M. Henri Jean, Guy et Bernard Lamont, M. A.-J. Laurence, M. L. Laurence, M. le Dr et Mme V. Cléroux, M. le Dr LeSage, M. et Mme Charbonneau, M. et Mme F. Saint-Pierre, M. le Dr et Mme B.-G. Bourgeois, M. le Dr et Mme E. Saint-Jacques, MM. A. Boyer, S.-W. Hamilton, Eug. Béique, Aym. Lafontaine, Lester Mercier, Hon. J.-O. Lacroix, M. J.-C. Martineau, M. J.-C. Leboeuf, M. et Mme G. Degueux, M. le Dr et Mme G. Lapierre, Hon. Juge et Mme L.-E. Panneton, Mlle J. Panneton, M. O.-P. Dorais, M. J. Panneton, Hon. Juge J.-A. Dubeau, M. U. Bourgeois, M. Gérard Dubeau, M. le Dr G.-E. Beauchamp, Mlle Beauchamp, M. et W. W. Clerk, M. et Mme H. Massue, M. et Mme Chaléys, M. le Dr et Mme J.-A. Saint-Denis, M. et Mme R. Genest, M. le

Dr et Mme J.-E. Panneton, M. le Dr et Mme H.-M. Lebel, M. le Dr et Mme J.-H. Legendre, M. le Dr et Mme R. Savoie, M. le Dr et Mme L.-H. Gariépy, M. le Dr et Mme J.-A. G. Gouin, M. et Mme R. Duguay, M. et Mme B. Panet-Raymond, Mlle S. Panet-Raymond, Mlle Marie L.-P. Panet-Raymond, M. et Mme D'E. Panet-Raymond, M. et Mme J.-E. Bertrand, M. le Dr et Mme H. Forques, Mlle A. Lemieux, M. et Mme E. Bertrand, M. H. Leroux, Mme B. Ethier, Mlle M. DeMontigny, M. B. Ethier, M. Emile Benoist, M. S. Girard, Mlle Irène Benoist, M. Paul Benoist, Mlle L. Desy, M. C. Hogue, M. et Mme H. Aubry, M. et Mme F. Desjardins, M. et Mme A. Manseau, Mlle V. Manseau, Mlle S. Manseau, M. et Mme C. Manseau, M. et Mme P. Paré, M. et Mme M. Raymond, M. et Mme R. Lefebvre, M. et Mme R. Faribault, M. et Mme E. Durand, M. Jean Béique, M. et Mme G.-H. Lafontaine, Mlle DeBoucherville, M. le Dr et Mme P. Letondal, M. et Mme Paul Desy, M. et Mme O. Lefebvre, Mlle L. Lefebvre, Mlle E. Lefebvre, M. et Mme E.-V. Vidricaire, M. et M. L. Hamel, M. G. Parizeau, Mlle G. Biron, M. J. Tellier, M. S. Lemieux, M. le Dr J.-A. Pinnault, M. le Dr A. Thibaut, M. le Dr P. Geoffrion, M. le Dr P. MacKay, M. le Dr et Mme C. Smith, M. et Mme Paul Smith, M. le Dr et Mme O. Mercier, M. le Dr et Mme A. Mousseau, M. le Dr R. Trudeau, M. J.-A. Trudeau, M. le Dr et Mme M. Trudeau, M. le Dr Jules Braby, Mlle Marie Laurin, Mlle G. Parizeau, M. L.-J. Barco, M. J. Sénécal, Mlle Sénécal, M. J.-A. Lalonde, M. et Mme V.-E. Beaupré, M. et Mme A. Vaillancourt, M. le Dr E. Pelletier, M. le Dr C.-A. Daigle, M. H.-N. Nagant, M. l'abbé J.-O. Maurice, M. et Mme H. Gérin-Lajoie, M. et Mme L. Gérin-Lajoie, M. le Dr et Mme Guertin, M. et Mme C.-A. Guertin, M. et Mme F.-X. Roy, Mme L. Lavigne, M. et Mme G. Landreau, Mme Eug. Lassalle, M. le Dr Ern. Trotter, M. le Dr J.-U. Larose, M. le Dr J.-A. Baudoin, Mlle Claire Baudoin, M. Jean Nolin, Mlle A. Nolin, M. le Dr et Mme E. Gariépy, M. O. Legendre, M. le Dr A. Plante, M. P.-E. Poitras, M. et Mme J.-H.-A. Bohémier, M. J.-S.-A. Ashby, M. J.-N. Charbonneau, Mlle Cécile Charbonneau, M. et Mme J.-A. Bernier, M. le Dr G. Plamondon, Mme D.-B. Cousineau, M. le Dr R. Chenevert, M. le Dr L.-L. Charpentier, M. et Mme C.-E. Bruchési, M. et Mme A. Vanier, M. et Mme R. Bergeron, M. E. A. Pouliot, M. A. Nadeau, M. E. Simard, M. E. Masson, M. et Mme H. Nadeau, M. et Mme A. Dutilly, M. H.-L. DeMartigny, M. J. Hébert, M. C. Hébert, M. Graham Spry, M. Gus. Adam, M. A.-F. Larose, M. le Dr J.-L. Jutra, M. U.-P. Boucher, M. le Dr et Mme B. Maurault, M. et Mme Eug. Guay et plusieurs autres.

POUR LES AÉROPLANES

Les deux pistes d'atterrissage pour avions sont déjà dessinées. L'une aura la forme d'un triangle équilatéral dont les côtés auront 1,800 pieds de longueur et 360 pieds de largeur. L'autre sera un cercle d'un demi-mille de diamètre. On a adopté cette forme triangulaire de la première piste, pour permettre à l'aviateur d'atterrir dans les difficultés, de quelque côté que le vent souffle, car l'aviation doit toujours atterrir le nez dans le vent. Sur la piste circulaire, l'aviateur pourra facilement atterrir en ligne droite, ou en volant en rond. Les deux pistes de ravitaillement en essence auront chacune une capacité de 5,000 gallons.

ON SEMERA UNE HERBE SPECIALE

On calcule qu'il faudra au moins deux ans pour terminer complètement les travaux qui entraîneront une dépense de près de \$1,000,000. Lorsque tout le travail de construction et de nivellement sera terminé, on semera sur le terrain une herbe spéciale, importée d'Angleterre, poussant dru, que l'on a baptisée en anglais du nom très spécial de *airplane grass*. Cette herbe, par sa consistance, forme un tapis très épais et empêche les roues des avions de s'enfoncer dans le terrain et d'y faire des crevasses dangereuses. Tous les fils télégraphiques ou conducteurs d'électricité sur le terrain même seront enfouis afin qu'il n'y ait aucun obstacle sur la route des avions. On a même parlé de mettre au haut du clocher de l'église de Saint-Hubert, situé à plus de deux milles, un fanal rouge, servant de phare, afin que les dirigeables qui partiront ou arriveront la nuit ne courent pas le risque de s'y accrocher.

Mort de M. A.-E. Lalonde

M. A.-E. Lalonde, agent en retraite du service des voyageurs du *Pacifique Canadien*, est mort samedi après-midi à l'âge de 75 ans, à son domicile, 3683 rue Saint-Hubert.

Né à Côteau-Landing, il vint ici avec sa mère, deux sœurs et un frère décédés depuis. Il commença à vendre des journaux pour aider sa famille; il n'avait alors que treize ans. Pendant ses vacances scolaires, il vendit des journaux sur les trains du *Grand-Tronc* et du *Vermont Central*; c'est là qu'il acquit ses premières notions du trafic-voyager.

Il accepta une position de vendeur de journaux sur le *Québec*, de la "S. O." puis passa au service du *Southern Eastern Railway* en qualité de préposé aux billets. Il fut agent des voyageurs jusqu'en 1887 alors que ce chemin de fer fut absorbé par le *Pacifique Canadien*.

Il continua ses mêmes fonctions jusqu'en 1904, alors qu'il fut promu agent des voyageurs de la cité, poste qu'il occupa jusqu'en 1916.

Il fut nommé ensuite agent spécial des voyageurs, en charge des groupes spéciaux et des affaires ecclésiastiques dans la province de Québec. En reconnaissance de ses bons services, M. Lalonde avait été décoré par Li-Hung-Chang, qu'il avait accompagné dans son voyage à travers le Canada.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, 2 novembre, à 8 heures 30, à l'église Saint-Louis-de-France.

Le *Devoir* prie la famille Lalonde d'agréer ses vives condoléances.

Le sacre de Mgr Hayasaka

Rome, 31. — Mgr Gennaro Hayasaka, le premier Japonais, à être sacré évêque, a reçu hier après-midi, des mains de S. Pie XI, la mitre, la crosse, l'anneau, les gants, emblèmes de son rang, au cours d'une imposante cérémonie à Saint-Pierre.

La basilique était remplie de représentants de toutes les nations. Le nouvel évêque a donné sa bénédiction à une foule de 40,000 personnes.

Après la cérémonie, le Pape a donné la bénédiction apostolique aux assistants.

Nominations provinciales

Québec, 31. — M. Benoit-C. Provost, de Longueuil, a été nommé sous-registrateur pour la division d'enregistrement de Chambly.

M. L.-P. Girard, de Châteauguay, a été nommé recorder de Châteauguay.

M. Lorenzo Côté, de Québec, est nommé inspecteur d'écoles pour l'Abitibi.

Mort de M. J.-A. Savoie

Les Trois-Rivières, 31 (D. N. C.). — M. J.-A. Savoie, commerçant de foie bien connu, ancien maire de Louiseville, préfet du comté de Maskinongé, vient de mourir à l'âge de 58 ans.

Convent d'Hochelaga

Les religieuses du convent d'Hochelaga prient leurs anciennes élèves de bien vouloir les informer au plus tôt de leurs changements d'adresse.

L'aéroport de Montréal...

(suite de la 1ère page)

LE PREMIER BALLON

Il est probable que le premier ballon viendra s'ancrer à la tour, qui sera construite d'ici le printemps prochain, dès le commencement de l'été, car le gouvernement inaugurerait vers cette époque, parait-il, un service régulier de transport des voyageurs par dirigeables entre l'Europe et le Canada.

POUR LES AÉROPLANES

Les deux pistes d'atterrissage pour avions sont déjà dessinées. L'une aura la forme d'un triangle équilatéral dont les côtés auront 1,800 pieds de longueur et 360 pieds de largeur. L'autre sera un cercle d'un demi-mille de diamètre. On a adopté cette forme triangulaire de la première piste, pour permettre à l'aviateur d'atterrir dans les difficultés, de quelque côté que le vent souffle, car l'aviation doit toujours atterrir le nez dans le vent. Sur la piste circulaire, l'aviateur pourra facilement atterrir en ligne droite, ou en volant en rond. Les deux pistes de ravitaillement en essence auront chacune une capacité de 5,000 gallons.

ON SEMERA UNE HERBE SPECIALE

On calcule qu'il faudra au moins deux ans pour terminer complètement les travaux qui entraîneront une dépense de près de \$1,000,000. Lorsque tout le travail de construction et de nivellement sera terminé, on semera sur le terrain une herbe spéciale, importée d'Angleterre, poussant dru, que l'on a baptisée en anglais du nom très spécial de *airplane grass*. Cette herbe, par sa consistance, forme un tapis très épais et empêche les roues des avions de s'enfoncer dans le terrain et d'y faire des crevasses dangereuses. Tous les fils télégraphiques ou conducteurs d'électricité sur le terrain même seront enfouis afin qu'il n'y ait aucun obstacle sur la route des avions. On a même parlé de mettre au haut du clocher de l'église de Saint-Hubert, situé à plus de deux milles, un fanal rouge, servant de phare, afin que les dirigeables qui partiront ou arriveront la nuit ne courent pas le risque de s'y accrocher.

DES NOUVEAUX AÉROPLANES

On sait que pour encourager les clubs d'aviation au Canada, le gouvernement vient de placer une commande en Angleterre de dix aéroplanes du type *Moth*, manufacturés par la *De Havilland Corporation Co.* Les dix avions coûteront \$45,000, soit \$4,500 chacun.

Le gouvernement a l'intention de donner un de ces aéroplanes à chaque club qui en achètera un autre. Il a été décidé de convertir le vieux champ de tir Rockcliffe, à Ottawa, en un aéroport consacré spécialement aux envolées d'essai sur terre et sur eau et étudier les possibilités de l'aviation d'hiver. On agrandira le terrain en y ajoutant 21 acres.

Georges LEVEILLE

Les almanachs arrivent

Les premiers Almanachs ont paru. C'est un signe des temps; la neige n'est pas loin.

En attendant on aimera à lire ces almanachs toujours bienvenus et qui nous annoncent trois mois à l'avance que bientôt c'est 1928 qu'il faudra écrire dans le coin de sa correspondance.

Ces deux Almanachs sont: "L'Almanach du Pèlerin" et "Mon Almanach", deux excellentes publications de la Maison de la Bonne Presse.

De l'Almanach du Pèlerin point n'est besoin de faire l'éloge: 800,000 exemplaires en ont été répandus l'an dernier dans tous les pays du monde.

Des critiques bienveillantes l'ont appelé "le roi des Almanachs". C'est du moins bien certainement une collection unique de lectures variées et inédites de nos meilleurs auteurs: contes, comédies, variétés curieuses ou instructives.

L'Almanach du Pèlerin donne aussi toujours un grand nombre de renseignements pratiques, des statistiques ou une revue des principaux faits de l'année. Le tout est rédigé de façon claire et chrétienne. Une illustration abondante, en cinq couleurs, lui constitue une parure unique dans la société des Almanachs.

Cette année, il possède un nouvel attrait: un concours facile, doté de 50,000 francs de prix.

"Mon Almanach", d'un moindre format que son frère le "Pèlerin", est aussi fort aimé. Comme le nombre des exemplaires est limité, on est prié de donner sa commande sans retard.

Voici les prix:

Almanach du Pèlerin
L'exemplaire (franco) 0.20
La douzaine (franco) 2.00
Le cent (port en plus) 13.00

Mon Almanach
L'exemplaire (franco) 0.10
La douzaine (franco) 1.00

Écrire au Service de Librairie du Devoir, 336, rue Notre-Dame est, Montréal.

RHUME DE GERVEAU, CATARRHE NAZALINE

du Dr CHRETIEN ZAUGG
PRESCRITE DEPUIS 20 ANS
Le meilleur antiseptique des voies respiratoires

La Minute Gaie



COMME LES LAMES D'UNE PAIRE DE CISEAUX

Les avocats, disait quelqu'un, sont comme les lames d'une paire de ciseaux qui ne s'entailent pas entre elles. Mais gare à ce qui passe en travers!

DES DETTES!

Après avoir dévoré plusieurs héritages, un jeune homme venait d'hériter d'une nouvelle fortune. — Qu'allez-vous faire cette fois-ci? lui demanda un de ses amis. — Des dettes! souffla quelqu'un.

LA VIE DES AUTRES

Le docteur M...? C'est un homme charmant! Si vous saviez comme il prend galement la vie! — Oui, la vie des autres!

S'IL N'AVAIT PAS FUMÉ

— Vous fumez trop! — Mon père a soixante ans et il fume sans cesse. — S'il n'avait pas fumé, il en aurait soixante-dix.

ENTRE AMIES

— Savez-vous, ma chère, que vous valez bien mieux que votre réputation?... On me disait que vous étiez méchante... — Oh! riposta l'autre, s'il fallait croire les gens!... On m'avait bien dit, à moi, que vous étiez bonne!...

DUR D'OREILLE

Un avocat défendait un criminel et comme il voyait qu'il n'arrivait pas à impressionner le jury, il s'écria:

Souvenez-vous, messieurs les jurés, que mon client est très dur d'oreille et que, par conséquent la voix de sa conscience a parlé en vain!...

un mélange spécial de jeunes feuilles et de bourgeons de choix donne au thé

PRIMUS

sonaromédistinctif et sa saveur exquise.

COLLECTION FAMILIA

LES MEILLEURES OEUVRES DES MEILLEURS ROMANCIERS POUR LA FAMILLE

Volumes cartonnés. — Excellente collection pour bibliothèque.

Chaque exemplaire, 33s au comptoir. — 40s par la poste.

Les 70 volumes — Au comptoir \$20.00

Par la poste (Québec) 22.00

(Ontario) 22.50

(Manitoba) 24.00

(Saskatchewan) 25.00

(Etats-Unis) 23.00

Aigueperse (M.)

Lequel? 1 vol.

Aimard (Gustave)

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

DEMAIN

BEAU ET PLUS DOUX
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 55.
Minimum 45.
Même date l'an dernier 45.
Même date l'an d'avant 33.
BAROMETRE
16 heures s.m. 30.18. 11 heures s.m. 30.18.
Midi 30.18.
Premier quart, le 2, à 10 h. 16 m. du matin.
Pleine lune, le 9, à 1 h. 36 m. du matin.
Dernier quart, le 16, à 10 h. 25 m. du matin.
Nouvelle lune, le 23, à 5 h. 09 m. du matin.
Chiffres fournis par la Maison L.-K. de
Mesle, 1610 rue Saint-Denis, Montréal.

Les permis de construire à Montréal

Leur valeur totale est de \$38,915,663 depuis le début de l'année

La valeur totale des permis de construire, depuis le commencement de l'année, est de \$38,915,663. C'est un véritable record pour Montréal, soit plus de sept millions de plus que le montant des permis accordés pendant toute l'année dernière, nous déclare le surintendant de l'inspection des bâtiments.

Les années passées les chiffres se comparent comme suit: 1925, \$25,520,523; 1926, \$31,720,049; 1927, \$38,915,663, pour les dix premiers mois de l'année seulement. L'année présente sera donc de beaucoup plus importante que toutes les années passées.

Le nord de la ville demande un égout collecteur

Requête qu'on vient de signifier aux autorités municipales

M. Théodule Rhéaume, c.r., vient de signifier à la ville une requête très importante des citoyens des quartiers du nord de la ville pour la construction d'un grand égout collecteur destiné à desservir toute la partie de l'île située sur le versant nord, soit vers la rivière des Prairies. Cette requête, est signée par l'échevin Alfred Légar, d'A. Hunt, et par les citoyens de ce quartier, Les échevins Raoul Jarry, Ernest Poulin, A.-D. Tessier et J.-N. Drummond, des autres quartiers intéressés, sont à faire signer la même requête dans leurs quartiers.

Le requérant, dans la demande qui vient d'être signifiée à la ville et qui sera cette fois-ci à la Commission des travaux publics, requête qui sera appuyée d'une déclaration du service provincial d'hygiène, est M. Pierre Ducharme qui agit au nom de tous les citoyens intéressés. Nous avons dit, récemment, d'après une déclaration de M. Raoul Jarry, la nécessité qu'il y aurait d'un tel égout dans cette partie de la ville.

La requête fait d'abord valoir un rapport de M. G. H. McLeod, ingénieur au service de la ville à M. H. A. Ferreault, disant qu'il ne peut pas être construit d'égout dans les rues suivantes, car l'égout collecteur actuel n'est pas suffisant: Perras, Sackville, Fleury, Cur-

EGOUTS INSUFFISANTS

Dans les rues suivantes, les égouts ne sont pas suffisants mais ne peuvent pas être remplacés par la même raison ci-haut mentionnée: Berri, Sainte-Claire, Saint-Charles, De Laroche, Pélouquin, Lamothe, Michaud, Lajeunesse, Olympia, Kelly.

Il reste ensuite toute une série d'égouts qui, tout en étant suffisants pour les besoins ordinaires, débordent en temps de pluie et inondent les caves.

La requête dit aussi que les égouts d'autres rues ne sont pas suffisants pour répondre aux besoins mais que les propriétaires de ces rues ont négligé de faire tenir une semblable requête. Le besoin n'en existe pas moins.

La ville utilise cette méthode qui consiste à se faire obliger par la commission des travaux publics à construire un tel égout afin de ne pas être obligé de tenir un référendum de tous les propriétaires de Montréal. On invoque pour cela l'insuffisance d'une telle démarche parce que l'égout est absolument nécessaire, et l'économie qu'il y a de ne pas tenir de référendum.

Complot contre Bratiano en Roumanie

Budapest, Hongrie, 31. (S.P.A.) — Des rapports venant de la frontière roumaine disent qu'une révolution, dirigée contre le premier ministre Bratiano, a éclaté en Roumanie. On n'a pu cependant faire confirmer ces nouvelles.

PRETES A MARCHER

Belgrade, 31. (S.P.A.) — Des dépêches de Bucarest au journal "Politika" disent que toutes les garnisons de Roumanie sont sur un pied de guerre et prêtes à toutes les éventualités qui pourraient résulter de la réunion des paysans nationaux, à Albajula.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

LES DERNIÈRES ASSEMBLÉES AVANT LA VOTATION DANS PORTNEUF ET KAMOURASKA

Québec, 31 (D.N.C.) — La campagne électorale dans Portneuf et Kamouraska s'est terminée, hier, dans un beau chaos. La votation a lieu aujourd'hui et les deux candidats ministériels, se paraient-ils, en danger.

Dans le comté de Portneuf, M. Mayrand, choisi par la convention, et le Dr Pierre Gauthier ont croisé le fer sur les mêmes tribunes. M. Mayrand originaire du comté, mais Québecois par adoption, a reçu la plus grosse part des interruptions. Il a déclaré que son adversaire avait préalablement souscrit aux vœux de la convention pour reprendre ensuite sa parole. Il ajouta que M. Taschereau priverait le comté de tout patronage si son candidat était malheureux. Il conclut en rappelant que MM. Gouin, Joly, Tessier, anciens députés, ne résidaient dans Portneuf durant leur mandat.

M. Gauthier, résident du comté, écarté par la convention, dit avoir désavoué cette même convention parce qu'elle violait. Il cita l'exemple de M. Siméon Delisle qui après une promesse semblable à la sienne se fit élire par deux fois. Puis, il assura les électeurs que la source des octrois ne serait nullement tarie par le fait (certain) de sa victoire.

L'assemblée la plus importante à eu lieu, hier après-midi, à St-Basile. Elle groupa sept mille personnes. Il y en eut d'autres à Deschambault et aux Écureuils, notamment.

L'OBSERVANCE DE LA LOI DU DIMANCHE

Aux Écureuils, le président d'assemblée qui est le maire du lieu, M. Alphonse Germain, attira l'attention des candidats et des contribuables sur l'importance qu'il faut donner à la loi de l'observance du dimanche. M. Mayrand promit son concours et préconisa l'enquête Taschereau.

DANS KAMOURASKA

Dans Kamouraska, Me Eugène Marquis, candidat ministériel, et M. P. Gagnon se sont rencontrés, hier, à St-Pacôme et à St-Onésime, mais

aucune des deux assemblées, M. Marquis ne put avoir la paix et à St-Onésime il dut même abandonner la partie.

Par contre, ses auxiliaires, les députés Bouchard, Laferté et Thériault, firent des discours très écoutés.

Dans Portneuf comme dans Kamouraska, cette lutte entre quatre libéraux a été très vive. Dans chacun de ces comtés, le candidat ministériel ne réside plus dans la circonscription électorale dans laquelle il se présente.

Le danger des carrières

L'échevin Desroches nous a parlé des carrières ce matin. Il a invoqué un nouvel argument contre leur disparition immédiate: c'est qu'il faudrait établir des carrières en dehors de la ville, sur l'île Jésus par exemple, et qu'il serait impossible de transporter des charges aussi lourdes sur les ponts de la rivière des Prairies avant qu'ils ne soient reconstruits. D'autre part, le transport par chemin de fer serait onéreux et ce seraient les citoyens de la ville qui en souffriraient.

M. Desroches admet qu'une des 9 ou 10 carrières qui existent est un danger pour le public environnant. Aussi la ville prendra-t-elle des mesures pour la faire fermer si cela est possible. D'autre part, afin d'assurer une plus grande sécurité, M. Desroches dit qu'il proposera la nomination d'un inspecteur des carrières, toutes les explosions devant être faites en sa présence. Il sera lui-même chargé de prendre les mesures pour empêcher que les explosions ne deviennent un danger public.

Déplégés aux Antilles

Québec, 31. (D.N.C.) — Le gouvernement envoie aujourd'hui deux députés aux Antilles: MM. J.-Arthur Paquet, président et député de la Coopération Fédérale et Paul Caron, secrétaire de M. J.-E. Caron. Tous deux sont partis pour New York ce matin, d'où ils gagneront la Jamaïque. Ils essaieront de faire des arrangements dont bénéficierait le Québec, à la suite du nouveau traité commercial entre le Canada et les Antilles.

D'autre part, le Dr Parmelee et M. B.-O. Filteau vont représenter le gouvernement au congrès annuel d'éducation qui doit commencer après-demain.

La Russie prendra part à la conférence du désarmement

Tchitcherine en avertit sir Eric Drummond — Maintenant que l'incident Vorovsky est réglé — Décision d'une grande portée — Cartes sur table — Les délibérations sur les armements commenceront le 30 novembre à Genève

Genève, 31 (S.P.) — La Russie a donné avis à la Société des Nations que le gouvernement soviétique participerait au travail de la commission préparatoire pour la conférence sur le désarmement, et qu'il annonçait aux quartiers généraux de la ligue aujourd'hui.

On considérera l'absence de la Russie comme l'un des principaux obstacles à la conférence qui s'ouvrira le 30 novembre.

LA SECURITE

Le programme de la conférence comprend l'étude de la question de la nomination d'un comité spécial chargé de discuter la question de la sécurité soulevée par les délégués français à la dernière assemblée de la Société des Nations.

Jusqu'ici le gouvernement soviétique avait refusé de prendre part à la conférence sur le désarmement de la Société des Nations. La Russie, accompagnant son dernier refus d'une déclaration par laquelle le gouvernement soviétique se disait disposé à ne pas envoyer de délégués à Genève parce qu'on n'avait pas encore réglé la différence au sujet de l'assassinat de Vorovsky, représentant du Soviet lors de la conférence de Lausanne en 1923.

Sir Eric Drummond, secrétaire de la Société des Nations, a reçu un message de Tchitcherine, commissaire soviétique des affaires étrangères, dans lequel il est dit que l'incident Vorovsky étant réglé par le protocole du 14 avril,

signé à Berlin entre la Suisse et la Russie soviétique, Moscou consent à participer au travail de la commission du désarmement.

Tchitcherine demande en même temps des détails sur l'endroit, la date et le programme de la prochaine conférence.

DECISION IMPORTANTE

Dans les milieux de la Société des Nations on considère que la décision de la Russie de participer aux travaux de la commission du désarmement de la Société des Nations est d'une grande importance au point de l'avenir du désarmement.

En principe, le désarmement du gouvernement russe, enlevé aux nations limitrophes de la Russie la principale objection qu'ils avaient de discuter sérieusement le problème du désarmement.

Plusieurs de ces pays avaient promis d'adhérer à tout traité qui comporterait l'acceptation de la Russie.

QUELS SONT LES EFFECTIFS RUSSES?

Les Occidentaux ne connaissent pas exactement la force de l'armée soviétique. La participation du gouvernement soviétique dans la conférence du désarmement permettra à toutes les puissances de jouer cartes sur table à ce sujet.

De plus, venant après la collaboration soviétique à la dernière conférence économique internationale, la dernière décision de Moscou est

regardée comme une preuve additionnelle que la Russie cherche à revenir au concert européen des nations. Plusieurs conférences ont eu lieu jusqu'ici pour essayer de ramener la Russie parmi ces nations, mais elles ont failli.

LES AMERICAINS Y SERONT

Les Etats-Unis sont représentés à la commission préparatoire qui doit se réunir le 30 novembre prochain.

On s'attend à ce que la participation soviétique à la conférence jette un jour nouveau sur les traités que la Russie a signés avec l'Allemagne, la Perse et la Lithuanie et les pactes de non-agression au sujet desquels des négociations ont eu lieu avec les autres nations.

Quelques observateurs croient, après avoir fait remarquer que la réduction des armements est essentielle au maintien de la paix en Europe que l'acceptation de la Russie peut être le premier pas accompli pour faire de la Russie une des parties contractantes pour assurer la paix en Europe. On croit, en tous cas, que cela montrera si la Russie a l'intention de collaborer effectivement avec la Société des Nations ou si elle attaquera la Société à Genève.

Dans les milieux allemands, la décision russe est bien vue parce qu'on pense que la Russie deviendra peut-être une alliée puissante pour demander le nivellement des armements en Europe.

CÉRÉMONIES RELIGIEUSES

S. G. MGR DESCHAMPS BENIT L'EGLISE DE SAINT-CONSTANT. UNE STATUE DU SACRÉ-COEUR A L'ILE BIZARD ET UN AUTEL A SAINT-THERÈSE A LA BASILIQUE

Monseigneur l'auxiliaire a béni hier l'église reconstruite de Saint-Constant, une statue du Sacré-Coeur élevée sur la place publique à l'île Bizard et l'autel de la statue de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus à la basilique.

M. l'abbé François Rabreau, ancien curé de Saint-Constant, a chanté la grand-messe et M. le chanoine Papineau, supérieur du collège de Saint-Jean, a prononcé le sermon de circonstance.

Monseigneur a aussi fait quelques remarques, puis, après la messe, il a béni une classe du couvent de Saint-Constant et la fabrique de chandeliers de MM. Baillargeon.

La fête religieuse a été suivie d'un banquet.

Hier après-midi, à l'île-Bizard, après la bénédiction de la statue du Sacré-Coeur, Monseigneur l'auxiliaire a parlé brièvement et M. l'abbé Boileau, aumônier des Syndicats catholiques et nationaux, a prononcé l'allocation de circonstance.

Hier soir, à la cathédrale, Monseigneur a présidé à la bénédiction d'un autel érigé en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et d'une statue en marbre de Carrare qui le surmonte.

M. le chanoine Adélard Harbord, curé de la cathédrale, a prononcé l'allocation de circonstance. Il a parlé de la vie de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la dévotion à cette grande sainte.

M. l'abbé Romuald Chayer, secrétaire de Monseigneur l'archevêque, agissait comme maître de cérémonies, aux trois bénédiction.

M. Willard remplace M. L.-A. Demers

Forcé de partir immédiatement pour Ottawa, où sa femme est dangereusement malade, le capitaine L.-A. Demers, commissaire enquêteur sur les accidents maritimes a remis ses pouvoirs à M. R. A. Willard, surintendant du service de la Marine et des Pêcheries à Montréal, qui continuera d'entendre les témoignages et les plaidoiries dans l'enquête sur l'abordage de l'Union, cargo français et du Vulcain, navire italien, coulé à la suite de l'accident.

L'enquête a ensuite été ajournée à 2h. 30 cet après-midi. Il est probable que l'enquête, qui dure déjà depuis près d'une semaine, se terminera aujourd'hui ou demain. Il ne reste que quelques témoins à entendre et les plaidoiries des avocats des deux parties.

Un passeport de Chaliapine

Bucarest, 31 (S. P. A.) — Pour la première fois depuis l'établissement de la république soviétique, la Roumanie a reconnu hier la signature des Soviets sur un passeport accordé au grand chanteur russe Fedor Chaliapine, qui est arrivé à Bucarest pour un engagement d'une semaine. C'est par courtoisie que le gouvernement roumain a reconnu le passeport que la grande basse russe avait en sa possession.

LES SENTENCES AUX ASSISES

AMEEN LAWAND, CONDAMNÉ A DEUX ANS DE PÉNITENCIER ET BAZZI ET ARIE A UN AN DE PRISON AUX TRAVAUX FORCÉS

Le juge Wilson a prononcé ce matin les sentences contre les prévenus trouvés coupables durant les dernières assises.

Ameen Lawand, coupable d'homicide involontaire pour la mort de 78 enfants, lors de l'incendie du *Laurier Palace*, a été condamné à deux ans de pénitencier. Camille Bazzi et Michel Arie, employés de Lawand ont été condamnés à un an de prison aux travaux forcés.

AUTRES SENTENCES

Le juge a condamné Alphonse Boucher, coupable de vol, au pénitencier pour la vie. Boucher a affecté des airs de bravade au moment où le juge faisait quelques remarques.

Il a condamné Fred Kistetzky et Ida Kranski, coupables d'homicide involontaire pour avoir causé la mort d'Yvan Dubak, au cours d'une nuit d'orgie, à vingt ans de pénitencier.

Antonio Grandolpho, coupable d'homicide involontaire pour avoir tué Mme Hervé Ménard, née Florida Lepitres, au no 8 est, rue Sherbrooke, en juin dernier, a été condamné à 25 ans de pénitencier. Grandolpho avait été mis dehors par le concierge et il a tiré deux coups de feu sur le concierge, mais une balle a frappé Mme Ménard comme elle sortait de son appartement.

Julien Grosios alias Noël, coupable de tentative de meurtre sur sa maîtresse de pension, Mme Théophile Tremblay, a été condamné à dix ans de pénitencier.

Dominico Niro, coupable de tentative de meurtre sur sa femme, a été condamné à sept ans de pénitencier.

Thomas Bédard, coupable de tentative de meurtre pour avoir tiré un coup de fusil sur un Hindou qui agaçait son chien, a été condamné à trois ans de pénitencier.

Joseph Butch alias Suboff, coupable d'avarie cambriolée un magasin, au no 1419, rue Clarke, et y avoir volé des étoffes pour \$8,000 a été condamné à 18 mois de travaux forcés.

Le juge Wilson a condamné Abe Ledeman, coupable de contrebande, à trois ans de pénitencier.

Otilien Falcon, trouvé coupable sur deux accusations de contrebande, a été condamné à deux ans de pénitencier.

A. Prud'homme, coupable d'homicide involontaire pour avoir tué Roméo Raymond, le 22 août dernier, dans une nuit d'orgie, à La-Grange, a été condamné à trois ans de pénitencier.

Le juge a suspendu la sentence de Tony Lagrippio, et remis la sentence de L.-P. Morency au prochain terme.

L'anniversaire de naissance de M. Cahan

M. C.-H. Cahan, député fédéral de Saint-Laurent-Saint-Georges, a 66 ans aujourd'hui. A cette occasion, le comité d'organisation de la convention conservatrice de Winnipeg a déposé sur son bureau, ce matin, une gerbe de roses.

On sait que les conservateurs et les amis de M. Cahan organisent un grand banquet qui aura lieu le 12 novembre à l'hôtel Mont-Royal.

Dix-huit nouveaux autobus

Nous apprenons de source autorisée que la Compagnie des tramways a ordonné trois de ces autobus avec moteur en arrière dont nous parlons dans une autre colonne. Ces autobus, qui peuvent contenir 35 voyageurs, sont en route pour Montréal et seront inaugurés d'ici quelque temps. Comme tous les nouveaux autobus, ceux-ci sont pourvus de quatre roues à l'arrière, ce qui a pour but d'empêcher la machine de déraper dans les tournants.

La compagnie a aussi ordonné quinze autres autobus du type des gros autobus jaunes en service sur la ligne d'Abdell-Verdun. Cinq de ces autobus sont déjà en route pour Montréal et on recevra les autres dans quelques semaines. Ils peuvent contenir 33 personnes et dix d'entre eux seront pourvus de portes automatiques à l'arrière.

FEU M. GERVAIS LACHANCE

M. Gervais Lachance, autrefois de la rédaction du "Devoir", est pieusement décédé samedi soir, à son domicile, après une longue maladie.

Né le 17 janvier 1893, à Saint-Evremont, M. Lachance fit ses études classiques chez les RR. PP. du T. S. Sacrement, à Terrebonne. Il fit ensuite du journalisme à l'"Avenir National", de Manchester, à l'"Événement", de Québec, puis au "Devoir", avec quelques mois d'interruption comme traducteur à la "Presse Canadienne".

Survivant au défunt: sa femme, née Marie-Paule-Méline Caron, née collaboratrice sous le pseudonyme de Tante Annette, son père M. Aimé Lachance, de Saint-Romain, comté de Frontenac; sa mère, née Mathilde Loubier; un frère, Henri, de Lewiston, Maine; deux sœurs, Mme Victor Gagnon et Mlle Henriette Lachance.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, en l'église de l'Immaculée-Conception.

La levée du corps a été faite par le R. P. Robichaud, curé, et le service funéraire chanté par le R. P. A. Dery, assisté, comme diacre et sous-diacre, des RR. PP. A. Brière et E. Carrier, S.S.S.

On remarquera au sanctuaire, les RR. PP. Geo. Robichaud et W. Chartrand, S.J., M. l'abbé Clovis Rondeau, du Séminaire des Missions Étrangères, le R. P. Roy.

La garde d'honneur de la Ligne du Sacré-Coeur, à laquelle le défunt appartenait, précédait le cortège funéraire.

M. Aimé Lachance, père du défunt, M. Henri Lachance, son frère, M. Victor Gagnon, son beau-frère, M. Anaclet Gagnon, condamnés le deuil.

Remarqués aussi dans le cortège, MM. Nap. Lafortune et Ph.-E. Biron, représentant le "Devoir", Chas. Boissonault, de l'"Événement", et autres.

Le "Devoir" offre ses sympathies sincères à Mme Lachance et aux parents du regretté défunt.

L'Eucharistie et la Sainte-Vierge

Tel sera le thème du prochain congrès eucharistique international de Sydney

Sydney, Australie, 31 — S. S. Pie XI a choisi "la sainte Eucharistie et la sainte Vierge" comme thème du prochain congrès international qui aura lieu ici au mois de septembre prochain. Une dépêche de Rome vient d'apporter cet nouveau aux organisateurs du congrès. Toute la population catholique d'Australie a accueilli cette nouvelle avec enthousiasme.

Les organisateurs du congrès feront placer à la porte de toutes les églises d'Australie une large pancarte annonçant ces grandes assemblées. Ils préparent également une brochure très intéressante sur ces fêtes. On l'enverra à tous les catholiques d'Australie.

A une conférence entre les organisateurs tenue dernièrement, on a décidé d'envoyer au secrétaire de

chaque diocèse des insignes différentes de forme et de couleur qui serviront à placer les pèlerins qui se rendront au congrès.

UN QUESTIONNAIRE

Afin de se procurer toutes les informations nécessaires et de donner de forme et de couleur qui désireront assister aux fêtes, les organisateurs enverront un questionnaire à tous ceux qui en feront la demande. Ce questionnaire sera rempli, on le renverra aux quartiers généraux qui en feront tenir une copie au secrétaire du diocèse d'où il viendra.

Un médaillon du congrès portera une médaille du portrait de S. S. Pie XI et sur l'autre un dessin de la cathédrale de Sainte-Marie. Elle sera frappée ici.

Un vif plaisir pour prix doux

Pour avoir en quantités, des almanachs du Pèlerin et Mon Almanach, si populaires, il faut se hâter.

Les commandes foisonnent. On sait en effet que ces deux publications, moins encore à cause de la modicité de leur prix, qu'à cause de la matière abondante et variée qu'elles contiennent sont très recherchées, particulièrement dans notre province. Peu de gens attendent pour se les procurer et les lire l'époque du changement d'année. Soyez prudent; ne vous y prenez pas trop tard pour commander. Aux enfants surtout vous ferez un plaisir très vif et à peu de frais pour votre bourse en leur offrant l'un ou l'autre ou l'un et l'autre de ces deux périodiques.

Consultez les prix ci-dessus pour commandes au détail comme pour commandes en quantités.

"Mon Almanach" 98 pages, nombreuses illustrations, l'exemplaire (franco) 1.00
"Almanach du Pèlerin", 128 pages, nombreuses illustrations en couleurs, l'exemplaire (franco) 2.00
la douzaine (franco) 20.00
le cent (port en plus) 13.00
Service de Librairie du Devoir, 336, Notre-Dame est, Montréal.

Bénédiction d'une église

Saint-Hyacinthe, 31 (D. N. C.) — La bénédiction solennelle de la nouvelle église du Christ-Roi à Saint-Hyacinthe a eu lieu hier à trois heures. Sa Grandeur Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, président assisté de M. le chanoine P.-N. Desmarais, curé de la cathédrale, et M. l'abbé Charles-Hugues Lafontaine, curé de la nouvelle paroisse.

Le maire T.-D. Bouchard, député du comté à la Législature, était présent ainsi que Mme Bouchard. Après la bénédiction, Mgr P.-S. Desrains, vicaire général du diocèse, prononça le sermon de circonstance. Il a parlé du règne du Christ-Roi sur la terre et du culte qui lui doit les hommes. Mgr Decelles a ensuite fait quelques mots, et M. le curé Lafontaine a souhaité à tous la bienvenue dans la nouvelle paroisse et dans son église. La paroisse du Christ-Roi a été fondée il y a huit mois, à même celle de la cathédrale.

En Cour de pratique

Le juge Philippe Demers siègeait ce matin, en Cour de pratique, en remplacement du juge Bruneau qui est parti en congé en attendant la retraite qu'il prendra au début de l'an prochain.

Il a reçu une requête pour bref d'ajournement demandée par Wilfrid Déniau contre Mme Marie Antoinette Lemoine, épouse d'Armand Picard. La défenderesse possède une propriété avoisinant celle de Déniau. Celui-ci prétend qu'elle est en train de construire une allonge qui empiète sur son terrain et que les ouvriers se servent indûment de la toiture de sa cuisine pour y balader les matériaux.

Le juge Martineau a condamné Arthur Marcotte et J. F. X. Mercure à payer à Mme Georgianna Lalonde, veuve de Charles LaJoie, une somme de \$124.

La demanderesse réclamait \$711, comme part d'association de feu son mari dans l'entreprise des défendeurs.

Le nouvel hôpital de l'Enfant-Jésus

Québec, 31. (D.N.C.) — Les Soeurs Grises de Québec, dirigées par la Mère Saint-Ernest, viennent d'entrer dans le nouvel hôpital du Saint-Sacrement.

Mgr Rouleau a béni hier l'hôpital de l'Enfant-Jésus en présence d'un clergé nombreux de MM. Pérodeau, Taschereau, Lucien Canova, etc. Il y a eu allocation par Mgr l'archevêque, Mme Joseph Simois, présidente du comité administratif, le Dr René Fortier et le premier ministre. Celui-ci a dit que la province a déjà beaucoup fait pour les hôpitaux, et qu'elle manifestait sa libéralité surtout pour les hôpitaux qui ont l'importance de celui qu'on vient de bénir. Mgr Rouleau a fait ressortir la grandeur de l'oeuvre.

La maladie de M. le juge Marchand

Québec, 31 (D. N. C.) — Ce matin, pour la troisième fois, sir François Lemieux est venu annoncer aux petits jurés que le juge Marchand est incapable de siéger aux assises.

LA MATINEE A LA BOURSE

WAYAGAMACK GRIMPE DE 9 POINTS 1-2 à 116 1-2, UN NOUVEAU SOMMET

La tendance des cours était à la hausse, à la séance de ce matin. Presque toute la liste en a bénéficié, sans compter que quelques stocks ont compté des gains de plusieurs points.

C'est l'action Wayagamack qui a déployé la plus grande vigueur. Ce stock s'est hissé au nouveau sommet de 116 1-2, ou il a clôturé, soit une ascension de 9 points 1-2 pour la matinée. Le Brompton s'est haussé de 2 points 1-4 à 60, aussi un nouveau sommet Abitibi s'est amélioré d'un point et demi à 131 1-2. Le Laurentide s'est haussé de près de deux points à 108 3-4. St. Maurice Valley était ferme à 61. Par contre, l'action privilégiée du Spanish a fléchi d'un point à 148, tandis que l'action ordinaire clôturait à 131, sans changement.

Lyall Construction fut la vedette parmi les industriels. Ce stock a grimpé au nouveau sommet de 60, clôturant à 59 1-2 avec un gain de 7 points. Le Dominion Bridge s'est haussé de 5 points à 283. National Breweries a avancé d'un point et demi à 94 1-2. International Nickel s'est haussé de tout près de deux points à 64 3-4. Un lot de 50 parts de Smelter a changé de portefeuille à 245, une hausse de 3 points.

Au comptant des services publics, le Bratton a avancé de 1 point 1-4 à 195. Montreal Power a gagné un demi-point à 89 1-2. Le Shawinigan a avancé à 85 1-4, mais a clôturé à 84 1-2 avec un gain d'un demi-point.

MONTREAL CURB MARKET

Amulet, 20 à 5.20 25 à

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Bulletin officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec.

PARAIT TOUS LES MARDIS ET JEUDIS

Cette page, le titre, les rubriques et tous les articles originaux qui y paraissent, sont enregistrés à Ottawa et tous les droits de reproduction ou de traduction sont réservés conformément à la loi des droits d'auteur.

LE CONGRÈS DES CULTIVATEURS

L'assemblée annuelle de l'U. C. C. aura lieu les 9 et 10 novembre prochain. Ce sera deux jours mémorables pour nous, cultivateurs, deux jours où nous pourrions étudier en collaboration d'idées les moyens d'améliorer la situation de notre profession; c'est une chose bien légitime pour les cultivateurs comme pour les autres et nous en avons besoin. Nous avons nous aussi des demandes à faire valoir, des progrès à réaliser. Mieux que quiconque nous connaissons notre situation et nos besoins, montrons-les.

Le congrès annuel de l'U. C. C. est aussi une belle occasion pour nous communiquer les uns aux autres nos expériences, nos succès et nos déboires. Nos expériences faites avec succès seront profitables à nos confrères en agriculture, comme le récit de nos insuccès peuvent leur éviter des pertes de temps ou les induire à s'y prendre autrement, à essayer de faire mieux. Toutes les sciences modernes sont basées sur des expériences: la même chose s'impose pour l'agriculture.

Il y a un bon nombre de cultivateurs qui font des efforts intellectuels pour améliorer leur profession.

Nous avons aussi un bon nombre d'agronomes qui, ayant fait des études scientifiques agricoles, peuvent nous aider à améliorer nos cultures. Quelle belle occasion pour eux de renseigner les cultivateurs et leur faire profiter de leurs sciences. Toutes ces choses peuvent améliorer la situation matérielle des cultivateurs.

Maintenant, les avantages intellectuels. Nous rencontrons à ces congrès des hommes sortis de nos rangs, mais qui sont réellement un orgueil pour nous, les cultivateurs; des hommes de talent qui savent apprécier l'agriculture à son mérite et consacrent un dévouement admirable, à la faire apprécier de tous, à promouvoir la cause agricole, à nous obtenir la part de justice et de considération à laquelle nous avons droit.

Dans les autres classes de la société, on nous crie sur tous les tons que nous sommes les rois de la terre. Pourtant, pour un bon nombre de ces rois, leur royaume est hypothéqué et ils peuvent à peine y vivre. Ceux-là ont besoin du congrès pour demander du soulagement. Il y a tant de moyens d'aider le cultivateur. Les autorités parlementaires disposent d'une part du budget pour l'agriculture. Cette part, il n'est pas à craindre qu'elle soit trop large, car elle se répartit sur toutes les classes de la société: quand l'agriculture est prospère, les autres classes en bénéficient.

Alors, il est dans l'intérêt de toutes les classes que nous, cultivateurs, nous soyons encouragés.

L'agriculture, c'est la base de l'édifice social et si les bases d'un édifice manquent, infailliblement l'édifice s'écroulera.

Cultivateurs, debout! et tous ensemble allons au congrès, soyons fiers d'avoir notre Union qui nous favorise de ces belles réunions. Par l'union nous pouvons démontrer que nous sommes quelque chose dans la société. L'Union des Cultivateurs encourage et généralement appuyée, c'est l'acheminement à grands pas vers le relèvement de l'agriculture.

Nous devons un grand témoignage de reconnaissance aux premiers organisateurs de notre association et nous devons nous efforcer de faire aimer et prospérer notre Union afin d'être dignes de ses fondateurs. Tous les cultivateurs devraient être membres de l'Union: c'est une simple question de justice, car l'Union travaille pour tous les cultivateurs sans distinction; ce ne serait donc pas juste de retirer les avantages de l'oeuvre et toujours s'abstenir d'y contribuer. Nous devons aussi des remerciements aux autorités ecclésiastiques qui nous favorisent de leur appui et nous aident au développement de notre Union. Des remerciements aux journalistes qui nous font de la publicité et en particulier à ceux qui nous font de la propagande. Des remerciements aux associations qui fraternisent avec nous au relèvement social. Des remerciements à plusieurs de nos autorités parlementaires pour avoir pris en considération les résolutions qui leur ont été présentées par l'Union, pour avoir accepté plusieurs de nos suggestions qui sont aujourd'hui passées dans le domaine de la réalité.

Au congrès de 1926, les membres présents m'ont confié pour un an la présidence de l'Union. Avec le concours de mes collègues de l'exécutif et des directeurs, nous avons fait pour le mieux. Tout n'a peut-être pas été parfait, mais nous avons conscience d'avoir fait notre devoir; que tous les membres fassent également leur part et notre prochain congrès sera aussi fructueux que les précédents!

Que chaque cercle se mette en règle avec le bureau central et se fasse un devoir d'envoyer des délégués à l'assemblée annuelle. Notre Union sera forte, puissante et agissante en autant que tous les cultivateurs nous appuieront.

Cultivateurs, unissons-nous! Allons en foule au congrès des 9 et 10 novembre!

Aldéric LALONDE,
président de l'U. C. C.

Programme de l'assemblée annuelle de l'U. C. C. de Québec

les 9 et 10 novembre 1927 — Sujet principal: L'établissement des fils de cultivateurs

MERCREDI, 9 NOVEMBRE
Séance de l'avant-midi

MESSE

9 heures — Messe à la chapelle de N.-D. de Bonsecours; célébrant, M. l'abbé J.-A. Picotte, aumônier général de l'Union; sermon par M. l'abbé H.-E. Legrand, p.s.s., chapelain.

RECEPTION OFFICIELLE

10 heures — Réception à l'hôtel de ville de Montréal. Discours de bienvenue par son Honneur M. le maire Martin. Montée en procession à la salle des délibérations.

INSCRIPTION

10 h. 30 — Rassemblement des cultivateurs à la salle de l'Assistance publique. Identification des délégués officiels des cercles.

OUVERTURE

10 h. 45 — Ouverture de l'assemblée par M. Aldéric Lalonde, président général de l'U. C. C. Allocution par M. l'abbé J.-A. Picotte, aumônier général.

11 h. 45 — Rapport annuel du secrétaire général.

12 h. 15 — Temps libre.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

ETABLISSEMENT DES FILS DE CULTIVATEURS

2.00 h. — Etablissement des fils de cultivateurs, par M. Oscar Gatineau,

cultivateur, vice-président de l'U. C. C.

CREDIT AGRICOLE

3.00 h. — Crédit agricole, sa nécessité, son organisation, par M. H. Bois, professeur à l'Institut agricole d'Oka. Discussion, résolution.

COLONISATION

4.00 h. — Colonisation et crédit du colon, par MM. les abbés A. Montet, curé de Saint-Bruno de Guigues, Temiscamingue, et Clovis Beauregard, missionnaire - colonisateur. Discussion, résolution.

TEMPS LIBRE

5.00 h. — Révision des billets de chemin de fer.

SEANCE DU SOIR

8.00 h. — Séance publique sous la présidence de M. Aldéric Lalonde. Seront invités à adresser la parole: S. G. Mgr A.-E. Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal; S. G. Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe; S. H. M. le maire Martin; hon. W. R. Motherwell, ministre d'agriculture d'Ottawa; hon. J.-E. Caron, ministre d'agriculture de Québec; M. Clovis Bernier, président des Syndicats catholiques ouvriers, et quelques autres invités.

SEANCE DU SOIR, JEUDI LE 10 NOVEMBRE

SEANCE DE L'AVANT-MIDI

ORGANISATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE

8 h. 30. — Organisation systématique des fermes d'alimentation, industrie laitière et industries annexes, par MM. H. Bois et Gustave Toupin, professeurs à l'Institut agricole d'Oka. Discussion et résolution.

COOPERATION

9 h. 30. — Vente des produits agricoles en coopération, par M. Geo. Drouin, cultivateur de Saint-Honoré, Beauce, président de l'Union régionale de Beauce et Frontenac. Coopérative des Producteurs de foin de Bagot, par son président ou le secrétaire. Classification des produits agricoles, par M. Ernest Benoit, cultivateur de Saint-Nazaire. Discussion, résolution.

ETUDE DANS LES CERCLES DE L'U. C. C.

10 h. 30. — Etude dans les cercles de l'U. C. C., par M. l'abbé J.-B. Allaire, aumônier de l'U. C. C. pour le diocèse de Saint-Hyacinthe.

ALLOCATIONS FAMILIALES

11 h. — Allocations familiales, par le Rév. Père Léon Lebel, s.j.

MANIFESTATION AU MONUMENT DOLLARD

11 h. 30. — Manifestation au monument Dollard, allocution par M. l'abbé Lionel Groulx, directeur de l'Action française et professeur d'histoire à l'Université de Montréal.

12 h. 30. — Temps libre.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

COURS D'HIVER D'AGRICULTURE

2 h. — Ecoles d'hiver d'agriculture, par M. Albert Rioux, élève finissant de l'Ecole d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière. Discussion. Résolution.

QUESTIONS GENERALES

2 h. 30. — Résolutions diverses. Election du président et des officiers.

5 h. 30. — Clôture.

Université de Montréal

FACULTE DES LETTRES

Horaires (8ème semaine)

Lundi, 31 octobre, 1h. 45. — Langue grecque (chan. Chartier).

3h. — Langue latine (abbé Maurice).

Mardi, 1er novembre. — Pas de cours.

Mercredi, 2 nov., 1h. 45. — Littérature canadienne (chan. Chartier).

3h. — Histoire du Canada (abbé Groulx).

Jeudi, 3 nov., 8h. — Langue espagnole (abbé Jasmin).

Vendredi, 4 nov., 1h. 45. — Littérature latine (abbé Maurice).

3h. — Géographie générale (prof. Lavigne).

8h. — Conférence publiques, I: Crémazie poète (chan. Chartier).

Samedi, 5 nov., 10h. et 11h. — Histoire générale (prof. Bruchési).

1h. 30 et 2h. 45. — Littérature anglaise (prof. Atherton).

2h. 45 et 4 h. — Littérature française (prof. Dombrowski).

8h. — Langue allemande (abbé Jasmin).

COURS PUBLICS

Ils commencent aux dates ci-après.

1. Mercredi, 16 nov. — Littérature française (prof. Dombrowski).

2. Vendredi, 18 novembre. — Histoire de l'Acadie (Fr. Ant. Bernard).

3. Mercredi, 23 novembre. — Histoire du Canada (abbé Groulx).

4. L'ouverture des cours publics en anglais sur l'histoire du Canada (prof. Atherton) est remise sine die.

Pour inscriptions, s'adresser au bureau d'immatriculation, 1265, rue St-Denis.

FACULTE DE PHILOSOPHIE

Horaires de la semaine du 31 octobre

I. Cours régulier

(7h. 30 et 8h. 30 p.m.)

Lundi. — Droit social: prof. Pineault — Mariage VI.

Cosmologie: prof. Lamarche — Dynamisme.

Mardi. — Toussaint: pas de cours.

Vendredi. — Histoire: prof. Forest.

Droit social: prof. Pineault — Féminisme I.

II. Cours spécial

(8h. et 9h. 30 a.m.)

Samedi. — Psychologie: prof. Pineault — Origine de l'homme IV.

Théodicée: prof. Lamarche — Nature divine I.

Société de mathématiques et d'astronomie

SOCIÉTÉ DE MATHÉMATIQUES ET D'ASTRONOMIE

La Société de Mathématiques et d'Astronomie affiliée à l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, a eu sa réunion annuelle, le jeudi 27 octobre dernier à 8h. p.m. sous la présidence de M. V.-E. Beaupré.

Les membres suivants furent désignés pour remplir les fonctions exécutives pour l'année 1927-28: Mgr C.-P. Choquette, président honoraire; M. A. V. Wendling, président; le R. F. Robert, des Ecoles Chrétiennes, vice-président; M. L. Brunetto, secrétaire; MM. V.-E. Beaupré et A. Léveillé, directeurs.

Après les élections, M. A. V. Wendling a présenté une étude sur un problème qui intéresse les physiciens et les ingénieurs frigoristes: "Des états correspondants des fluides réels". Nous en avons donné un résumé vendredi.

Chronique de l'A. C. J. C.

Organe du Comité régional de Montréal

Secrétariat régional: 1641A, rue Saint-Denis

Tél.: Est 2640

MOT D'ORDRE DE LA SEMAINE: Faites-nous parvenir vos rapports semestriels cette semaine. Ne remettez pas à demain ce que vous auriez dû faire hier.

QUI VIVE?... LA JEUNESSE

UN PROGRAMME

Citer le manifeste suivant, c'est faire l'éloge du groupe intéressé.

Le cercle Saint-Michel, du Séminaire de Joliette, traitera cette année de la question sociale. Selon l'esprit de l'A. C. J. C., il s'efforcera d'être pour chacun de ses membres une école de formation sociale et de les entraîner à la connaissance pratique et vivante des théories qui seront exposées au cours d'Economie Sociale nouvellement organisée dans les classes de philosophie. Pour la méthode à suivre, on s'en rapportera au livre du R. P. V. Honay, S.J., *Les Cercles Sociaux de la Doctrine Chrétienne*.

L'initiation à la doctrine sociale se fera par l'étude directe des grandes encyclopiques suivant la distribution rationnelle qu'en a faite M. Henri Brun, dans *La Cité Chrétienne*, d'après les enseignements pontificaux. On tâchera de comprendre la situation actuelle du Canada au point de vue social en puisant aux comptes rendus des *Semaines Sociales* du Canada et à l'Annuaire du Canada, etc. Enfin on suivra autant que possible le mouvement social contemporain.

Chaque séance comprendra: 1, le compte rendu de la dernière séance; 2, l'exposé d'un point de doctrine sociale d'après les encyclopiques; 3, l'analyse ou l'explication d'une organisation sociale du pays; 4, la relation d'un événement social (d'après un article de revue ou de journal).

Après chaque conférence, discussion: 1, sur le sens ou l'application possible à notre pays de la doctrine exposée; 2, sur la valeur de telle organisation sociale de notre pays; 3, sur le jugement à porter à propos de l'événement en question.

Les conférences ont pour but de traiter les questions à fond que d'amorcer la discussion sur un sujet donné. Les séances seront surtout des conversations organisées et bien conduites. Afin de s'entraîner à débattre une question et pour donner plus de vie aux débats, les conférenciers ayant très bien préparé les idées qu'ils ont à exprimer, improviseront la forme; ils ne liront que les citations.

Tous les membres du cercle auront à cœur de prolonger au dehors, par la conversation, les sujets traités au cercle. Par là ils les feront rayonner et vivre. Ce sera déjà l'action à laquelle les invite leur devise. Ils sont fortement invités à faire de la direction spirituelle avec leur confesseur afin de travailler à mieux former leur conscience et à intensifier leur piété qui est l'âme de tout apostolat.

En lisant ce programme, qui ne voudrait être à Joliette?

A CHICOUTIMI

Le congrès régional, comme nous l'avons annoncé, se tint il y a une semaine sous les auspices du cercle Dréan, paroisse Sacré-Cœur du Bas-Saint.

Le Comité central de l'A. C. J. C., les cercles Racine, Lapointe, Charlevoix, Labrecque, Dréan, Laviolette et Hébert étaient représentés à ces importantes assises présidées par M. A.-F. Mercier, l'actif président de l'Union régionale.

A la messe de communion générale, M. l'abbé Eugène Tremblay adressa la parole aux congressistes et développa les idées suivantes: La jeunesse chrétienne, pour être fidèle à sa mission, doit remplir un triple apostolat: 1o, apostolat de la vérité par la parole; 2o, apostolat de la vertu par l'exemple; 3o, apostolat de la charité par les œuvres. Pendant l'office, M. Mercier lut la consécration solennelle de l'A. C. J. C. au Sacré-Cœur.

La séance de l'avant-midi fut consacrée aux questions internes et celle de l'après-midi, à laquelle le public assistait, comportait un important travail sur les caisses populaires, leur historique et leurs avantages, présenté par M. J.-A. Girard, professeur, et suivi d'une discussion fort pratique.

Parmi les vœux émis par le congrès, il ressort que chaque cercle est invité à faire les démarches nécessaires pour la fondation de conférences Saint-Vincent de Paul et de caisses populaires dans sa paroisse. Une autre résolution exprime le désir de voir des avant-gardes se former dans les centres de Chicoutimi, Alma, Baguville et Jonquière, tout en félicitant le R. F. Constantin d'en avoir organisé une à Kénogami. Enfin, tous les cercles sont appelés à contribuer au maintien d'un intérêt plus soutenu dans la *Voix de la Jeunesse* du *Progrès du Saguenay*.

A HULL

Le cercle Reboul vient d'adresser une lettre de félicitations aux échevins Roy et Chénier, pour leur revendication récente en faveur du français qui doit être à l'honneur sur les voitures de la Cie Electricque des tramways d'Ottawa, d'après une clause du contrat de cette dernière avec la cité hulloise.

Comme presque tous les cercles de la région d'Ottawa, Reboul a tenu les yeux sur le trophée d'action nationale. Il peut donc se figurer qu'il sera beau de lui voir prendre le chemin de Montréal... dans quelques mois.

ICI ET LA

M. Roch-Albert Bergeron, un de nos anciens des plus actifs, portait récemment la parole à une réunion enthousiaste des anciens élèves de l'Ecole Sainte-Brigitte, et revendiqua les idées de sa jeunesse, celles qu'il préconisait au sein de l'A. C. J. C. Nous sommes toujours heureux de constater que ceux passés dans les rangs de l'association conservent leurs bons principes d'autrefois.

Lors de son passage à New-York, avant de s'embarquer pour Paris où il poursuit ses études artistiques à l'Ecole Boule, M. Jean-Marie Gauthier, membre-adjoint et représentant à l'étranger du Comité central de l'A. C. J. C., a donné, dans un salon de l'hôtel Belmont, sous les auspices du *Canadian Club* et devant des artistes, connaisseurs, rédacteurs et collaborateurs de revues techniques, de la décoration et de l'ameublement moderne, une causerie très appréciée sur l'art moderne. Elle fut une révélation pour plusieurs de ses auditeurs qui s'intéresseront de plus en plus au nouvel art dont les succès vont grandissant.

M. Rodolphe Laplante, membre-adjoint du Comité régional d'Ottawa et ancien membre du Comité central de l'A. C. J. C., a terminé dans le *Droit* une série d'articles goûtés sur l'Apostolat, au cours desquels il sait toujours faire ressortir incidemment l'oeuvre méritoire de l'A. C. J. C.

M. Paul Doyon, Prix d'Europe de l'Académie de Musique en 1925, pianiste aveugle de l'Institut de Nazareth, dont les talents artistiques ont remporté de si heureux succès dans un concert au Windsor qui lui mérita de si beaux éloges, était membre du cercle Nazareth de l'A. C. J. C. Nous nous en réjouissons d'autant plus que ceci prouve de nouveau que l'association s'adresse à tous et qu'elle n'empêche aucun succès personnel.

RECONNAISSANCE

Elle doit aller au Chemin de fer National pour le magnifique cadeau qu'il a fait, par la voie du Comité central, de deux exemplaires de *La Grande Aventure* à chaque union régionale, cercle et avant-garde de l'A. C. J. C.

Elle s'adresse aussi au ministère fédéral du Commerce pour l'intéressante brochure *Soixante années de Prospérité* publiée à l'occasion du jubilé de diamant de la Confédération du Canada et gracieusement offerte à tous nos groupes.

NOS STATUTS

Citons, en terminant, l'apparition du tract no 5, de la 2ème série publiée par le Comité central, nul autre que la 5ème édition et le 15ème mille des "statuts généraux" de l'A. C. J. C. Ce format pratique, c'est quelque 83 pages se glissant facilement dans la poche et peuvent ainsi accompagner commodément les précédents. Outre une vingtaine de pages additionnelles d'approbations et d'encouragements à l'A. C. J. C., il contient sa charte civile et les règlements des avant-gardes.

Peut-on mieux souhaiter que de voir nos "statuts généraux" se répandre à profusion. Et tout d'abord, chacun de nos membres en a-t-il un exemplaire?

Lévis LORRAIN,
du Comité régional.

Convocations

CE SOIR:

DE LA MENNAIS: Réunion régulière à 8 hrs 15 p.m. Sujet: L'Alcoolisme par R. Pharaud.

DES ORMEAUX: Réunion régulière à 8 hrs 15 p.m.

LA HAYE: Réunion spéciale à 8 hrs p.m.

LANDRY: Réunion régulière d'étude à 8 hrs 30 p.m. Sujet: Questions scolaires et la langue française au Canada par M. l'abbé E. Choquet, aumônier du cercle.

LANGEVIN: Réunion régulière à 8 hrs 15 p.m.

LE MOYNE: Réunion régulière d'étude à 8 hrs 15 p.m.

ST-VIATEUR: Réunion régulière d'étude à 8 hrs 30 p.m. Chronique: par Fernand Leroux; travail principal, le luxe, par Omer Côté; travail secondaire, La pulpe et le papier par Léo Boissonneault.

MERCREDI:

COMITE REGIONAL: Réunion régulière à 8 hrs p.m.

PLESSIS: Réunion régulière d'étude à 8 hrs 30 p.m. Sujet: L'hygiène alimentaire par le Docteur Bertrand; chronique du bon langage, par Prosper Vincent.

ST-CATHERINE: Réunion spéciale d'étude à 8 hrs 15 p.m. Sujet: Historique de la Confédération, par J. Trudel; chroniques, etc.

JEUDI:

COLIN: Réunion régulière d'étude à 7 hrs p.m. à la Maison des Etudiants. Conférence par Marc Jarry.

VENREDI:

COMITE CENTRAL: Réunion régulière à 8 h. p.m.

L'ÉPARGNE ET LES JEUNES

POUR PRÉPARER NOTRE CONGRES REGIONAL

Sur une haute montagne, entre deux abîmes existe une vertu: l'épargne. Les deux abîmes sont, l'un la prodigalité, l'autre l'avarice.

La foule des humains est conviée à suivre ce chemin "montant, mais facile", de tous côtés, d'obstacles hérissés, mais qui conduit au succès.

Pour celui qui regarde passer la foule: resses sont ceux qui le parcourent entier; moins rares ceux qui, par une fausse conception de l'épargne, donnent dans l'avarice; nombreux ceux qui, par amour du luxe mouton, échouent misérablement dans la gèhe de la misère.

Pourtant, il faut marcher! Pour nous, jeunes, qui en sommes là, essayons de regarder l'éblouissant succès. Ceux qui nous ont précédés nous le conseillent, nous le crient. Pour cela, précisons quelques points.

L'épargne est l'art de satisfaire ses besoins en consommant le moins possible. A tirer le meilleur parti possible de chaque chose, d'augmenter le superflu ainsi réalisé en prévisions des besoins futurs. Cette définition devrait nous rassurer sur ce mot qui nous a mauvaise association d'idées identifiée à je ne sais quoi de petit, de mesquin. Vivons, très bien, mais ne gaspillons pas inutilement, c'est-à-dire, le superflu.

S'il n'y avait pas de superflu? Toujours, il existe: la merveilleuse élasticité des besoins de l'homme le démontre. Donc, possibilité d'économie dans tous les cas.

Est-il besoin d'ouvrir le premier manuel d'économie politique pour y lire que l'épargne est la condition de toute édification et même conservation de fortune, c'est-à-dire le premier et dernier mot de tout succès? L'expérience même personnelle, quoique jeune, nous rappelle le drame de certains riches, apparemment installés sur d'immenses monceaux d'or, crouler tout à coup. Cause prochaine et bruyante: mauvais placements; cause lointaine et importante: le ver rongeur du gaspillage!

Que font nos jeunes? Peu ou point d'épargne. L'épargne des chiffres leur déesse de terribles réquisitoires. Pour n'en citer qu'un: \$18,000,000 dépensés inutilement à Montréal en 1917. La somme n'a sans doute pas diminué depuis et, qui oserait dire que nos jeunes n'ont pas aidé à la construction? Et dire que cet argent, en mains étrangères, pour une bonne partie, n'a plus qu'un pouvoir d'échange, lui qui aurait pu devenir nombre de petits capitaux-celleux.

Voici comment? Le cas du jeune homme conduisant sa bonne amie aux spectacles coûteux une fois la semaine, fumant son paquet de cigarettes journalièrement, est un type. Ce jeune homme sera surpris d'apprendre que ses dépenses insignifiantes en apparence se chiffrent annuellement autour des \$200 et que

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal d'œufs, de beurre et de fromage pour la semaine dernière, avec comparaison à la semaine précédente et à la même semaine de l'an dernier:

Semaine finissant	29 oct. 1927	22 oct. 1926	30 oct. 1926
Oufs, caisses	3389	4156	4502
Beurre, boîtes	3389	4156	4502
Fromage, meules	5063	5996	8054

LES PRIX DU GROS

Il n'y a pas de changement de prix, mais le marché est beaucoup plus ferme, vu la hausse des prix du blé.

Voici les prix cotés par la maison Elzébet Turgeon pour la farine et les engrais alimentaires.

Par baril, 2 sacs:

Première patente \$7.80
Deuxième patente \$7.20
Fortie à boulanger \$7.00
Farine à pâtisserie \$6.80
Farine d'avoine roulée, 90 lbs \$4.20
Farine d'avoine roulée, 80 lbs \$3.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Le marché est sans changement. Il y a une bonne demande.

Gru blanc, tonne	\$41.25
Gru rouge, la tonne	\$32.25
Son, la tonne	\$30.25

BEURRE ET FROMAGE

Le marché du beurre est très faible, mais il n'est pas impossible qu'on ait une nouvelle baisse.

Le prix du fromage doit être baissé d'un sou. Le marché est tranquille.

(Prix de gros de la maison Gunn, Langlois & Cie)

Beurre:	
De crémerie, en boîtes	40s.
De crémerie, en blocs	41s.
De cuisine	33s.
Fromage:	
Quebec, doux, meule 20 livres	22s.
Quebec, doux, au moule	23s.
Canadien fort, mie de 80 lbs.	27s.
Canadien fort, au moule	28s.
Kraft, boîte de 5 lbs.	34s.
Kraft, boîte de 1 lb.	36s.
Oka	37s.

OEUF

Le marché est ferme et sans changement. La demande était un peu moins bonne, hier.

(Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie)

Oufs frais:	
Chantrelers	60s.
Extras	57s.
Premiers	47s.
Seconds	42s.
Oufs d'entrepôt:	
Extras	45s.
Premiers	42s.
Seconds	38s.

POMMES DE TERRE

(Prix fournis par la maison A. Lalonde)

Le marché des pommes de terre est à la baisse. Il n'y a pas de demande sur les marchés de New-York, de Boston et Cuba.

Les patates se vendent aux détaillants à \$1.50. Le gros paie \$1.30 pour les Green Mountain, et \$1.25 pour les blanches du bas du fleuve, prises au wagon, en sacs de 90 lbs et \$1.40 au détail, par 80 livres.

Le niveau de la cote

Voici la cote moyenne, en Bourse de New-York, de vingt titres représentatifs des groupes industriels et ferroviaires:

Samedi	Indust. Ferro.	168.48	140.19
Vendredi	168.08	141.61	
Il y a une semaine	167.08	141.51	
Il y a un an	137.68	133.02	
Maximum, 1927	170.06	152.95	
Minimum, 1927	141.23	125.58	
Total des ventes:	1,123,100	parts.	

Montreal Curb Market

Les cours ont fléchi à la séance de samedi. Power Corporation fut le titre le plus actif et il s'est alourdi de trois points à 68.

Voici la cote de l'offre et de la demande, à la fermeture d'hier soir, fournie par la maison Johnston and Ward:

SERVICES PUBLICS	
Can. North. Power Corp. Ltd.	70
Inter. Utilities "A"	46 1/2
Inter. Utilities "B"	8 1/2
Manitoba Power Co.	87
Ottawa and Hull Power pref.	98
Ottawa River Power Co.	26
Power Corp. of Canada	68 1/2
Power Corp. of Canada	68 1/2
Southern Canada Power pref.	103
St. Maurice Power Co. Ltd.	185
United Securities Ltd.	96
United Trusts Ltd. pref.	112
INDUSTRIELS	
Alfred Eng. Ltd.	12
Belding Corticeil	13
Brew. and Dist. of Van. Ltd.	17 1/2
British American Oil	32 1/2
British Controlled Oilfields Ltd.	60
Brading Breweries Ltd.	25
Canadian Brew. Corp. Ltd.	28 1/2
Commercial Alcohols Ltd.	22
Crescent Brewery	9
Dom. Eng. Works Ltd. N.	9 1/4
Eyden Paper	27 1/2
Eastern Dairies	55
Elmer Walker	58
Imperial Oil	58 1/2
Imp. Tob. Co. of Can. Ltd.	94
Inter. Petroleum	22
National Distillers Ltd.	22
National Steel Car Corp. Ltd.	30
Pack-Herby Ltd.	83
Patterson Manufacturing Co.	84
Patt. Air. Pulp and Pap. pref.	99
Seagram	104 1/2
St. Lawrence Paper Mills Ltd.	115
T. Law. Paper Mills pref.	115
OBLIGATIONS	
Can. N. P. Corp. 5 1925	102
G. P. N. P. 5 1924	101 1/2
G. P. N. P. 5 1923	100 1/2
St. Lawrence 5 1924	97
St. Lawrence 5 1923	96
St. Lawrence 5 1922	95
St. Lawrence 5 1921	94
St. Lawrence 5 1920	93
St. Lawrence 5 1919	92
St. Lawrence 5 1918	91
St. Lawrence 5 1917	90
St. Lawrence 5 1916	89
St. Lawrence 5 1915	88
St. Lawrence 5 1914	87
St. Lawrence 5 1913	86
St. Lawrence 5 1912	85
St. Lawrence 5 1911	84
St. Lawrence 5 1910	83
St. Lawrence 5 1909	82
St. Lawrence 5 1908	81
St. Lawrence 5 1907	80
St. Lawrence 5 1906	79
St. Lawrence 5 1905	78
St. Lawrence 5 1904	77
St. Lawrence 5 1903	76
St. Lawrence 5 1902	75
St. Lawrence 5 1901	74
St. Lawrence 5 1900	73
St. Lawrence 5 1999	72
St. Lawrence 5 1998	71
St. Lawrence 5 1997	70
St. Lawrence 5 1996	69
St. Lawrence 5 1995	68
St. Lawrence 5 1994	67
St. Lawrence 5 1993	66
St. Lawrence 5 1992	65
St. Lawrence 5 1991	64
St. Lawrence 5 1990	63
St. Lawrence 5 1989	62
St. Lawrence 5 1988	61
St. Lawrence 5 1987	60
St. Lawrence 5 1986	59
St. Lawrence 5 1985	58
St. Lawrence 5 1984	57
St. Lawrence 5 1983	56
St. Lawrence 5 1982	55
St. Lawrence 5 1981	54
St. Lawrence 5 1980	53
St. Lawrence 5 1979	52
St. Lawrence 5 1978	51
St. Lawrence 5 1977	50
St. Lawrence 5 1976	49
St. Lawrence 5 1975	48
St. Lawrence 5 1974	47
St. Lawrence 5 1973	46
St. Lawrence 5 1972	45
St. Lawrence 5 1971	44
St. Lawrence 5 1970	43
St. Lawrence 5 1969	42
St. Lawrence 5 1968	41
St. Lawrence 5 1967	40
St. Lawrence 5 1966	39
St. Lawrence 5 1965	38
St. Lawrence 5 1964	37
St. Lawrence 5 1963	36
St. Lawrence 5 1962	35
St. Lawrence 5 1961	34
St. Lawrence 5 1960	33
St. Lawrence 5 1959	32
St. Lawrence 5 1958	31
St. Lawrence 5 1957	30
St. Lawrence 5 1956	29
St. Lawrence 5 1955	28
St. Lawrence 5 1954	27
St. Lawrence 5 1953	26
St. Lawrence 5 1952	25
St. Lawrence 5 1951	24
St. Lawrence 5 1950	23
St. Lawrence 5 1949	22
St. Lawrence 5 1948	21
St. Lawrence 5 1947	20
St. Lawrence 5 1946	19
St. Lawrence 5 1945	18
St. Lawrence 5 1944	17
St. Lawrence 5 1943	16
St. Lawrence 5 1942	15
St. Lawrence 5 1941	14
St. Lawrence 5 1940	13
St. Lawrence 5 1939	12
St. Lawrence 5 1938	11
St. Lawrence 5 1937	10
St. Lawrence 5 1936	9
St. Lawrence 5 1935	8
St. Lawrence 5 1934	7
St. Lawrence 5 1933	6
St. Lawrence 5 1932	5
St. Lawrence 5 1931	4
St. Lawrence 5 1930	3
St. Lawrence 5 1929	2
St. Lawrence 5 1928	1
St. Lawrence 5 1927	0

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
575 Abitibi	131.4	131.4	130	131	131
50 Alberta Grain	46	46	37.2	37.2	37.2
75 Asbestos Corp.	36.6	36.6	37.4	37.4	37.4
4500 Gen. Mort.	97.4	97.4	97.4	97.4	97.4
3400 Brazilian	192.4	192.4	191.6	191.6	191.6
405 Brompton	57	57	56.4	56.4	56.4
150 Canada Bronze	59.1	59.1	59.4	59.4	59.4
275 Can. Ind. Alcohol	37.1	37.1	37.1	37.1	37.1
205 Can. Steamship pref.	91.4	91.4	91	91	91
50 Cons. Smelting	245	245	245	245	245
35 C. C. Sugar	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4
100 Dom. Bridge	281	282.4	281	282	282
30 Dom. Iron and Steel pref.	33 1/2	33 1/2	33.4	33.4	33.4
150 Famous Players	48.4	48.4	48.4	48.4	48.4
1630 Int. Nickel	63	64.5	63	64.5	64.5
1525 P. Lyall	54	60	53.4	60	60
650 Laurentide	107	108 1/2	107	108 1/2	108 1/2
125 Massey Harris	35	35	35	35	35
780 National Breweries	93.5	95	93.5	95	95
30 Ogilvie	32	32	32	32	32
95 Penmans	77.6	77.6	77.6	77.6	77.6
55 Quebec Power	84	85.2	84	85	85
555 Shawinigan	130	132	130	132	132
1275 Spanish River	148	148	148	148	148
275 Spanish River pref.	165	165	165	165	165
75 Steel of Canada	107.4	110.4	107.4	110.4	110.4
885 Wayagamack	101.4	101.4	101.4	101.4	101.4
1000 Wayagamack Bonds	308	308	308	308	308
OBLIGATIONS					
2000 V. L. 34	103.70	103.70	103.60	103.60	103.60
1000 V. L. 27 Vieux	99.90	99.90	99.70	99.70	99.70
6000 V. L. 31	101.75	101.75	101.75	101.75	101.75
1000 V. L. 28	100.10	100.10	100.10	100.10	100.10
1000 V. L. 46	99.95	99.95	99.95	99.95	99.95
1000 V. L. 43	103.70	103.70	103.70	103.70	103.70

Recettes moindres

du Canadien National

La mauvaise température dans l'Ouest qui a retardé la moisson a eu sa répercussion sur les recettes de chemins de fer qui ont vu en septembre 1927, leurs chargements de wagons diminuer en comparaison de septembre 1926. Le rapport mensuel du Canadien National pour le mois de septembre montre que les recettes brutes se sont élevées à \$22,125,397 en 1927 contre \$22,619,873.66 au cours du même mois de 1926, une diminution de \$494,476.66 ou de 2.19 pour cent.

Les dépenses, au cours de ce mois, se sont élevées à \$17,103,870.13 contre \$17,111,900.69 en septembre 1926, une diminution de \$8,030.56 ou de 0.05 pour cent.

Les recettes nettes se sont élevées à \$5,021,526.87 contre \$5,507,972.97, une diminution de \$486,446.10 ou de 8.83 pour cent. Le quotient d'exploitation est donc de 77.30 pour septembre 1927 contre 75.65 pour septembre 1926.

Outre la diminution des chargements de wagons comme question de fait il y eut une diminution de ce chef de 65 pour cent; les recettes brutes pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre ont augmenté de \$4,107,736.16 ou de 2.16 pour cent sur la période de 1926 correspondante.

Les recettes brutes pour les premiers mois de l'année furent de \$194,528,889 contre \$190,419,152.84 en 1926. Pour les raisons déjà spécifiées dans les rapports précédents entre autres l'augmentation des salaires, les dépenses pour les neuf mois furent de \$168,873,294.46 contre \$161,861,304.60 en 1926, une augmentation de \$7,011,989.86.

Les recettes nettes pour les neuf mois furent de \$25,653,594.54 contre \$28,557,848.24 en 1926, une diminution de \$2,904,253.70. Il faut se rappeler que l'année 1926 a été la meilleure pour le Canadien National depuis son amalgamation.

Le quotient d'exploitation pour les premiers neuf mois de l'année fut de 86.81 pour cent en 1927 et de 85 pour cent en 1926.

Les chiffres ci-dessus ne comprennent pas les lignes du réseau dans l'extrême-est.

Conditions de travail

à l'Imperial Tobacco

Quoiqu'il ne soit pas de la juridiction de la Commission de tarif de s'enquérir des conditions de travail des usines ou des fabriques que les commissaires peuvent être appelés à visiter au cours de leur enquête touchant le tarif, ils ne s'en désintéressent pas. La semaine dernière, dans la cause de la Imperial Tobacco Company, qui demandait une réduction du droit d'accise, le président de la Commission, M. W. H. Moore, a félicité la compagnie pour les bonnes conditions de travail qu'elle assure à ses employés.

S'adressant à M. D. C. Patterson, président de la compagnie, qui assistait à la réunion, M. Moore a déclaré: "Je me permettrai de complimenter votre compagnie. Après une inspection de votre fabrique par la Commission, je puis déclarer au nom de mes collègues que de toutes les fabriques que nous avons visitées, la vôtre est celle où on montre le plus de sollicitude pour les employés. Leur apparence de santé en est une preuve."

Sur l'invitation du président, M. Jack, de la Imperial Tobacco, explique qu'à l'heure du dîner on distribue aux employés un bol de soupe et un morceau de pain, pour la modeste somme de 5 sous. En plus, on leur donne sans frais supplémentaire tout le lait, le thé ou le sucre dont ils ont besoin. La fabrique a aussi son infirmerie, son service de médecine qui visitent les employés malades. Aussi une vaste salle de récréation.

Emission du Queen's

La maison J. H. Thompson & Company a une émission de \$1,250,000 d'obligations, première hypothèque, 6%, 20 ans, de l'hôtel Queen's. Les titres se vendent \$100, plus l'intérêt couru.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours communiqués par Geffrion et Cie

Membres de la Bourse de Montréal.

101, rue Notre-Dame ouest

American Can Co.	Ouv.	11h
American Tel. and Tel.	174 1/2	174 1/2
Baldwin Locomotive	232 1/2	232 1/2
Baltimore and Ohio	110 1/2	110 1/2
Bethlehem Steel B.	42 1/2	42 1/2
Canadian Pacific	186 1/2	186 1/2
Cons. Gas of Baltimore	65 1/2	65 1/2
Continental Baking A.	92 1/2	92 1/2
Continental Baking B.	79 1/2	79 1/2
Crucible	79 1/2	79 1/2
Famous Players	123 1/2	123 1/2
General Electric	127 1/2	127 1/2
General Petroleum	85 1/2	85 1/2
Hudson Motors	68 1/2	68 1/2
International Nickel	63 1/2	63 1/2
International Paper	63 1/2	63 1/2
Mack Trucks	103 1/2	103 1/2
N. Y. New Haven Hartford	51 1/2	51 1/2
Northern Pacific	95 1/2	95 1/2
Pan-American Petroleum B.	47 1/2	47 1/2
Reading	100 1/2	100 1/2
Southern Railway	130 1/2	130 1/2
Shubert	34 1/2	34 1/2
U. S. Steel	130 1/2	130 1/2
U. S. Steel	130 1/2	130 1/2
White Motor	38 1/2	38 1/2
Willam Overland	17 1/2	17 1/2

COURS DU CHANGE

COURS MOYENS LE 31 OCTOBRE

1927	Montréal
Londres	\$4.86 1/4
Paris	0.895
Bruxelles	1.394 1/4
Rome	0.549
Genève	1.929
Amsterdam	4.025
Madrid	1.712
Stockholm	2.693
Christiania	2.636
Copenhague	2.682
Rio de Janeiro	1.200
Berlin	2.388
New-York, esc.	9.64 %

LA VIE SPORTIVE

La Ligue Mont-Royal a inauguré hier ses séries régulières

Quatre mille personnes ont été témoins des trois jouets au programme gagnées par le Champêtre, le Martin Inc. et l'Eureka — Jean Sauvé a fait bonne figure comme arbitre

Quatre mille personnes ont assisté aux trois premières parties de la Ligue de Hockey Mont-Royal, hier après-midi, à l'Aréna Mont-Royal, alors que trois parties étaient inscrites au programme.

Dans la toute première partie, le club Champêtre a triomphé des champions de l'an dernier, le Saint-Anthony, par un résultat de 5 à 0. Les vainqueurs se sont montrés plus rapides et plus scientifiques que les champions. Ils ont aussi pratiqué un beau jeu d'ensemble, qui a complètement déjoué les portiers du Saint-Anthony. La défense du Champêtre, composée de Leduc et Godin a été fort solide et a brisé toutes les attaques adversaires.

Tous les vainqueurs se sont distingués et il serait difficile de dire quel a été le meilleur. Cependant, nous crovons que Moore, Leduc et Godin ont été les plus brillants. Leduc, dans les buts a été invincible, tout comme il a été beaucoup moins de travail que White du Saint-Anthony. Son sang-froid a été fort admiré des amateurs. Leduc sur la défense a été très solide et ses adversaires ont évité par raison de prudence de se frotter à lui. Godin s'est surtout surpassé dans les grandes courses de toute la longueur de la glace. Il a été vivement applaudi par les amateurs qui ont fort admiré sa belle tenue.

Pour les vainqueurs, Roach a été le plus brillant. White, le gardien de buts du Saint-Anthony, a été un peu faible. Il est bon de remarquer cependant qu'il a eu une énorme tâche à faire et qu'il a arrêté de beaux coups.

La toute dernière partie du Martin Inc. et de l'Eureka a été la plus contestée de l'après-midi. Le Martin a remporté la victoire par un résultat de 6 à 0. Carroil a enregistré l'unique point de la toute sur le rebond de Baril. Après avoir été un peu faible dans la première période, le C. P. Verdun a fait un beau rallye dans les deux dernières périodes et a livré un beau duel au Martin. Lafrenière, gardien de buts du Martin, a été appelé à maintes reprises à sauver la situation pour son club. Il s'est très bien acquitté de sa tâche et le Martin lui doit une large part de sa victoire.

La dernière partie entre l'Eureka et la Tacoma a été monotone et a soulevé que très peu d'intérêt. L'Eureka a remporté la victoire par 1 à 0.

L'arbitre, Jean Sauvé, a donné satisfaction aux clubs et aux spectateurs. Voici un résumé des parties:

Composition des équipes:	
Champêtre	St-Anthony
Cyr	but
Leduc	déf.
Godin	déf.
Moore	centre
O'Rourke	avant
L. Carboneau	avant
R. Carboneau	subs.
Wheeler	subs.

SOMMAIRE

1-Champêtre-Moore	7.00
2-Champêtre-Waite	6.00
3-Champêtre-Wheeler	1.10

Deuxième période

4-Champêtre-Moore	2.00
5-Champêtre-Moore	2.10

Troisième période

Pas de point.	
---------------	--

Martin Inc.	C.P. Verdun
Lafrenière	but
Brunel	déf.
Mantha	déf.
Baril	centre
Carroll	avant
R. Lapointe	avant
Arndt	subs.
W. Lapointe	subs.
Daigneault	subs.

SOMMAIRE

1-Martin Inc.-Carroll	15.00
-----------------------	-------

Deuxième période

Pas de point.	
---------------	--

Troisième période

Pas de point.	
---------------	--

Eureka	Tacoma
Brown	but
Hempey	déf.
Ahearn	déf.
Murray	centre
Arnold	avant
Anderson	avant
Hughes	subs.
Boiselle	subs.
Cave	subs.

SOMMAIRE

1-Eureka-Cave	11.00
---------------	-------

Deuxième période

Pas de point.	
---------------	--

Troisième période

Pas de point.	
---------------	--

UNE SOIREE BIEN REUSSIE AU LAFONTAINE

La fête des huitaines organisée par le Conseil Lafontaine, des Chevaliers de Colomb, samedi dernier, a remporté un véritable succès et les membres du comité d'organisation et tout particulièrement le Dr J. Emmanuel Gagné, président de la fête, méritent à plus d'un titre nos félicitations pour la façon dont les choses ont été faites.

Plus de huit cents personnes, membres et amis du Conseil Lafontaine, ont assisté à cette réunion et tous ont été unanimes à déclarer que c'était la plus belle fête du genre organisée à Montréal et ils se proposent bien d'être de nouveau présents l'an prochain.

Rien n'a fait défaut. Les huitaines, la bière, le vin, etc., ont été servis à profusion et le bon ordre n'a cessé de régner durant toute la soirée. Il y en avait même pour régaler plus de mille personnes.

Les organisateurs avaient promis la présence des officiers et des joueurs du Canadien ainsi que de Leo Kid Roy, le promoteur Moore, le gérant Godbout, et ils ont tenu parole. Moren, Lépine, Hainsworth, Laroche, Mantha, Gaudreault, Gitzzy Hart, Léo Dandurand, Louis Letourneau, M. le juge Amédée Monet, Georges Richer et Cecil Hart ont répondu avec empressement à l'invitation des Chevaliers de Colomb et lorsqu'ils furent présentés au public ils furent l'objet d'une chaleureuse ovation. La section des "Millionnaires" étaient également représentés par deux des principaux dirigeants.

Incidentement les personnes présentes à cette fête eurent l'agréable surprise d'entendre deux artistes bien connus, deux témoins de grande réputation, MM. Emilie Gour et Léon Gauthier, qui se firent entendre dans des morceaux de chant choisis. M. Conrad St-Amant accompagné de ses artistes accompagna M. Charles-Auguste Bertrand, grand Chevalier du Conseil Lafontaine, remercia les membres et leurs amis d'avoir assisté en aussi grand nombre à cette fête des Chevaliers de Colomb, et souhaita la bienvenue aux officiers et joueurs du Canadien ainsi qu'à notre champion canadien, Léo Kid Roy et aux nombreux invités d'honneur. M. le juge Amédée Monet porta aussi la parole et les deux orateurs furent longuement applaudis.

L'on gardera un excellent souvenir de cette fête.

Après avoir inauguré sa saison d'hiver, vendredi après-midi, par un patinage et une toute de hockey, les collégiens du Mont Saint-Louis reviennent hier au sport d'été.

L'équipe de balle molle Canada a, une fois de plus, justifié son titre de champion de la province, en venant donner un leçon aux autres, tout en leur administrant une bonne raclée. L'entraînement des collégiens en présence de l'attitude combative et même mena-

çante, des champions fut le facteur principal des erreurs nombreuses qui causèrent leurs défaites.

Quand une équipe de baseball compte sur son alignement des étoiles du calibre de Papineau, de l'Ahuntis, et des frères Brisebois, de Verdun, il faut s'attendre à une lutte corsée. Les collégiens ont prouvé qu'ils savaient accepter une défaite, en acclamant les vainqueurs après la partie. Voici le résultat des parties jouées au Mont Saint-Louis depuis la rentrée des classes, 14 victoires:

Dorion-Vaudreuil	20 à 10
Maison Moreau	20 à 11
Maison Moreau	7 à 5
Mongeau-Robert	20 à 11
Mongeau-Robert	7 à 5
National A.A.A.	5 à 2
All-Stars	19 à 5
National A.A.A.	12 à 11
Maroons	6 à 4
Invincibles	20 à 8
Giants	13 à 5
Giants	8 à 2
National A.A.A.	25 à 7
Cercle Dollard	29 à 9

DEFAITES

Canada Axe	18 à 2
Canada Axe	15 à 7

LE HOCKEY

A partir du 1er novembre les collégiens reprendront leurs patins et inviteront les clubs de hockey à venir les visiter sur la glace artificielle. Informations. Plateau: 2165, 2166, 2167.

DANS LA LIGUE DE QUILLES BARSALOU

BARSALOU S.	
Monette	87 122 137-346
Charon	107 116 139-362
Martel	106 106 111-323
Aubry	112 96 112-320
Marion	104 132 131-367

Totaux	516 572 630-1718
J. B. Martel, capitaine.	

CHUMS

McKeown	99 141 84-324
McKeown	91 134 78-303
Rawson	87 83 116-286
Stackhouse	71 101 90-282
Takefman	118 120 111-349

Totaux	466 579 479-1524
J.-B. Stackhouse, capitaine.	

F.-X. VEZINA

Guioi	165 107 126-398
Clavet	108 85 70-263
Constantineau	116 134 81-331
Levesque	135 134 81-331
Lauzon	73 148 133-354

Totaux	597 596 540-1793
A.-E. Latonde, capitaine.	

BARSALOU OFFICE

Larue	63
Prieur	81 105 117-303
Provencal	75x 94 94-263
McGloskey	72 127 151-450
Bruell	100 160-390
Merino	86 110-196

Totaux	521 512 632-1665
M. Larue, capitaine.	

AU MONT-SAINT-LOUIS

Après avoir inauguré sa saison d'hiver, vendredi après-midi, par un patinage et une toute de hockey, les collégiens du Mont Saint-Louis reviennent hier au sport d'été.

L'équipe de balle molle Canada a, une fois de plus, justifié son titre de champion de la province, en venant donner un leçon aux autres, tout en leur administrant une bonne raclée. L'entraînement des collégiens en présence de l'attitude combative et même mena-

LES COMBATS DE LA SEMAINE

New-York, 31 — Voici la liste des principaux combats de la semaine à New-York:

LUNDI — St. Nicholas Ring — Sammy Dorfman vs Pety Mack, Johnny Erickson vs George Mack, Jackie Cohen vs Murray Layton, 10 rondes chacun; Joe Kelly vs Johnny De Louise, Pete Villa vs Victor Beneto, quatre rondes chacun.

New Broadway Arena — Cannonball Eddie Martin vs Eddie Anderson, 10 rondes; Kid Francis vs Harry Mills, 8 r. Jack Morosco vs Joe Oliver, 6 r. Marty Sampson vs Al Parente, Charlie Raymond vs Joe De Grassi, Jules Gassard vs Tom Salen, 4 rondes chacun.

MARDI — 22nd Engineers Armory — Johnny Huber vs Frisco Bautista, Charley Nelson vs Bud Karasta, Milton Cohen vs Tommy Lorenzo, Jack Sperry vs Bert Lamb, Scotty Horsberg vs Tony Conti, 8 rondes chacun.

MERCREDI — Pioneer Sporting Club — Jimmy Goodrich vs Izzy Grove, Joe Schlocker vs Joey Knapp, Jimmy McNamara vs Lou Guglielmi, Joe Leone vs Danny Lyons, Willie Siegel vs Tommy Brady, 6 rondes chacun.

JEUDI — 102nd Median Regiment Armory — Nick Esposito vs Frankie Houlahan, Joe Rocco vs Charley Young, Tommy Rocco vs Ivan Haggerty, Johnny Poddar vs Tommy Coughlin, Joe Burman vs Jackie Callahan, Tony Ross vs Joe Frisco, 6 r. chacun, Norman Clarke vs Joe McDonald, 4 rondes.

27th Division Train Armory — Harry Wallace vs Ted Morgan, 10 r. Danny Woods vs Harry Gordon, 8 r. Tommy Carbone vs Ben Venuti, Charles Sapko vs Frankie Pozzo, Willie Rose vs Joe Mack, 6 r. chacun.

VENDREDI — New Madison Square Garden — Phil Scott vs Knute Hanson, Lea Lomski vs Yale Okun, Martin Burke vs Billy Vidabek, 10 rondes. Canada Lee vs Al Delgado, Eddie Guida vs Nick Files, 4 r.

SAMEDI — 9th Coast Artillery — Henry Clark vs Danny Shugrue, Billy Tusk vs Buck Duane, Frankie Curley vs Happy Hickey, 8 r. chacun. Tommy Gilloran vs Jesson Exteen, Tony Ross vs Frankie Otto, 6 r. chacun. Harold Jackson vs Runy Greenberg, 4 rondes.

Ridgewood Grove — Izzy Grove vs Tony Vaccarelli, 6 rondes.

QUILLES, SECTION DES DAMES

Trois victoires ont été remportées par les représentantes du National contre l'équipe de la Banque de Commerce (section des Dames). Cette section fait partie de la Ligue de quilles des Dames. Tous les jeudis soir il y a joués.

LUTTE

Le professeur Eug. Tremblay invite tous ceux désirant suivre les cours de lutte au National de vouloir bien s'inscrire immédiatement soit au contrôle à la paletre ou en s'adressant à lui-même. Les soirs de pratique seront les suivants à dater du 31 octobre. Tous les lundis et mercredis soir de 8h. à 10 h. le professeur sera à la disposition des lutteurs.

LES RESULTATS DU FOOTBALL

INTERPROVINCIALE

Hamilton, 21; Argonauts, 6.
Ottawa, 6; Montreal, 3.

SENIOR INTERCOLLEGEIALE

Queen's, 12; Varsity, 6.

INTERMEDIAIRE (est)

Loyola, 9; R.M.C., 2.

INTERMEDIAIRE (ouest)

Western, 11; St. Michael's, 10.

EXHIBITION

Balmi Beach, 14; McGill, 11.

INTERMEDIAIRE (Q.R.F.U.)

Canadian National, 14; Westward, 2.

JUNIOR (Q.R.F.U.)

M.A.A.A., 10; Westward, 0.

SENIOR (Q.R.F.U.)

Camp Borden, 15; Varsity, 7.

Les tableaux de la nature

Quand la nature peint ses tableaux, elle le fait de grands coups et avec force couleurs, fournissant à l'homme toutes les occasions possibles de repaître ses regards d'incassables panoramas de forêts et de champs, de montagnes et de plaines. C'est ainsi que se peut décrire en quelques mots la merveilleuse Californie lieu de beautés et de richesses incomparables, où s'est écrite aussi une histoire dramatique, depuis les jours lointains où l'Espagne vint la coloniser. Cette atmosphère v. flotte encore et s'ajoute à l'attrait des beautés naturelles. Rendez-vous y par les Montagnes Rocheuses, dont vous pourrez comparer la majestueuse splendeur avec celle de la Californie. Revenez par voie de Chicago, ou le Pacifique Canadien se fera encore un plaisir de vous ramener. Renseignements complets de n'importe quel agent de billets du chemin de fer Pacifique Canadien ou de M. F.-C. Lydon, agent des voyageurs en ville, 143, rue Saint-Jacques, téléphone Harbord 4211. (r.)

M. Deladier

Paris, 31. — M. Deladier a été élu président du parti radical (Havas).

Trotsky et Zinoviev

Moscou, 31. — Les organisations communistes de Moscou et de Leningrad ont approuvé l'exclusion de Trotsky et de Zinoviev. (Havas).

La première pratique du Canadien sur la glace a lieu aujourd'hui

Tous les équipiers du Bleu Blanc Rouge, à l'exception de Herb Gardiner, ont reçu l'ordre d'être au poste pour midi — Les Pirates pratiqueront mercredi — Accident à Babe Dye — Donald Smith gérant à New-Haven — Le National se retire du groupe senior — Campbell aux Etats-Unis

Les joueurs du Canadien auront leur première pratique sur la glace aujourd'hui car tous les équipiers du Bleu Blanc Rouge ont reçu l'ordre de se rapporter au Forum pour midi et à l'exception de Herb Gardiner, tous les protégés de Cecil Hart seront au poste.

Samedi, nos vaillants joueurs ont eu leur dernière séance de culture physique sous la direction de M. Charles Lambert et nous devons dire que les "Canavens" semblent avoir un peu la cette année. M. Lambert n'a eu que des éloges à faire de nos joueurs et il espère les revoir tous l'an prochain.

Cecil Hart a été informé que Herb Gardiner était parti de Calgary hier matin et il l'attend ici mercredi. Dès son arrivée à Montréal, le joueur de défense se rapportera aux quartiers du club au Forum, afin de pratiquer avec ses camarades.

L'arrivée de Gardiner va certainement stimuler l'entraînement dans les cercles du Bleu Blanc Rouge, qui se trouvera beaucoup plus puissant que l'an dernier. L'équipe est intacte tandis que les réserves seront beaucoup plus formidables. Le Canadien ne manquera pas d'hommes de défense et la ligne d'avant devrait être plus rapide que jamais car Cecil Hart pourra constamment tenir des hommes frais sur la glace.

Cecil Hart n'est pas inquiet de sa défense et il déclare que son club sera quarante pour cent plus fort que l'an dernier. Il faut se rappeler qu'il y a eu encore beaucoup de changements dans différents clubs de la N. H. L., mais par exemple, la partie de Noble et Broadbent, échangés par les Montréal, s'il y a une perte, affaiblira peut-être le Montréal mais ne renforcera ni l'Ottawa ni Detroit au point de s'en alarmer. Le Canadien reste avec la forte équipe de l'an dernier en plus des additions comme Goudreau, Lafrance et Martin Burke, sans parler de Carol Palangio.

LES PIRATES A L'OEUVRE

Pittsburg, 31. — Odie Cleghorn, gérant des Pirates, est de retour en cette ville et il a annoncé que ses protégés se mettront sérieusement à l'oeuvre mercredi matin alors que les joueurs chasseront les patins et auront leur premier exercice sur la glace.

Tous les joueurs sont ici à l'exception de Mills, Darragh, Langlois, Worters et Arbour. Le gérant Cleghorn croit pouvoir faire un échange de joueurs avec les Rangers au cours de cette semaine. Des offres ont été faites par Jack Adams, de Detroit pour échanger Holmes, Traub et une forte somme d'argent pour Worters, Langlois et Darragh mais le gérant des Pirates a trié de cette offre.

DONALD SMITH NOMME GERANT

Donald Smith, ancien joueur du

Canadien et du Wanderer, a accepté la position de gérant avec le club New-Haven, de la Ligue Canado-Américaine. Smith n'a pas joué au hockey depuis plusieurs années mais cependant il a agi comme arbitre et il a eu la direction de nos meilleurs clubs amateurs.

ACCIDENT A BABE DYE

Winnipeg, 31 — Babe Dye, l'étoile du club de hockey Chicago, s'est fracturé la jambe gauche, samedi matin en pratiquant sur la glace de l'arène municipale locale. En se rendant à l'arène, il vint en collision avec Townsend, une recrue du hockey professionnel, et il tomba lourdement sur la glace. Il fut transporté à l'hôpital Général, où il repose paisiblement. Il sera tout probablement incapable de jouer au hockey cet hiver.

LE NATIONAL N'OPERERA PAS

Le National ne fera pas de hockey cet hiver, de sorte que le groupe senior de la Ligue Amateur Hockey Association opérera avec quatre clubs seulement, savoir: McGill, Victoria, M.A.A.A. et Université de Montréal. Le groupe commencera sa saison le 28 novembre et il sera joué un programme double chaque lundi, au Forum. M. Maurice Forget, qui a été un des fervents supporters du National dans le hockey, dans le passé, a déclaré que l'invasion des ligues amateurs par les professionnels était la principale cause de la décision prise par le National.

DAVE CAMPBELL EST PARTI

Dave Campbell, qui a porté les couleurs du National du Northern Electric et du Victoria et qui a été mis à l'essai par le Canadien il y a quelques années a accepté les offres du New-Haven et est parti hier soir pour se rapporter à son nouveau club. Il se pourrait fort bien que Dave soit transféré à Philadelphie, car Fyran, ancien gérant du New-Haven, vient d'être remplacé par Donald Smith et comme il aura la direction du Philadelphie il se peut fort bien qu'il cherche à conserver ses droits sur Campbell qu'il a engagé il y a quelques jours.

PEDNEULT EST RETABLI

Chicoutimi, 31 — Pedneult, fameux joueur de hockey de la Banque Canadienne Nationale et du St-François-National qui a été gravement malade est maintenant pratiquement rétabli. Il a gagné vingt livres depuis quelque temps et sa santé va s'améliorer chaque jour. Il ne pourra probablement jouer au début de la saison de hockey, mais il est certain qu'il prendra avant longtemps sa place sur l'équipe. Il jouera encore pour deux clubs cette saison, la Banque Canadienne Nationale et le Martin.

Selon toute apparence, Pedneult arrivera à Montréal vers le milieu de novembre.

Le Canada à Wahington

Washington, 30 (S. P. C.) — Le Canada remplira un rôle de premier plan dans les événements sociaux de cet automne à Washington. Le 6 novembre, le gouverneur général du Canada et la vicomtesse Willingdon seront les hôtes officiels du président Coolidge tandis que le 22 novembre, c'est le premier ministre King qui sera le visiteur de marque dans la capitale américaine. Le 11 novembre, M. Raibston, ministre de la défense du Canada, présentera le monument aux soldats américains morts pendant la grande guerre. Ce monument est donné par le gouvernement canadien et sera dévoilé par le ministre canadien à Washington, M. Vincent Massey.

C'est la première fois qu'un gouverneur général du Canada viendra aux Etats-Unis en ne représentant que le roi et le gouvernement canadien. Autrefois, le gouverneur représentait le gouvernement britannique.

C'est aussi la première visite de M. King à Washington depuis l'avènement de M. Coolidge. Lorsqu'il est venu pour la dernière fois, le président Harding était en fonctions.

Explosion de dynamite

Trois jeunes garçons, Alphonse Bélanger, 13 ans, Ferdinand Bélanger, 8 ans, 5914, rue Saint-Hubert, et Lucien Guilbault, 11 ans, 5946, rue Saint-Hubert, ont été blessés dans une explosion de dynamite samedi après-midi, dans une ruelle en arrière de la rue Jeanne-Mance, près Bernard. L'un des enfants, Alphonse Bélanger, avait trouvé des cartouches de dynamite dans les débris d'une maison que son père avait entrepris de démolir, rue Jeanne-Mance. Les enfants avaient justement passé l'après-midi, en compagnie de M. Bélanger père, à charger des voitures de bois et d'autres matériaux. Avant de partir pour rentrer chez eux, ils voulurent éprouver leurs vestons. Ils les enlevèrent et les secouèrent sur le pavé en asphalte de la ruelle. Au choc, la dynamite que le jeune Alphonse Bélanger avait mis dans sa poche fit explosion. Les trois enfants ont été grièvement blessés mais leur état n'inspire pas de crainte.

Il a fallu toute une enquête du détective Nassa avant que l'on ait la vérité au sujet de cette affaire. On avait commencé par parler d'une bombe ou d'une machine infernale.

LE RADIO

Nombres intéressants

Lundi soir, à 7.00, poste WJH, opérette, L'Amour et la Musique.

Mardi soir, à 7.30, poste WJZ et chaîne, chœur Romy.

Lundi soir, à 9.30, poste WEAF et chaîne, opéra "L'armen" de Bizet.

Lundi soir, à 10.00, poste KFI et chaîne, opéra "La Somnambule".

Mardi soir, à 8.00, au poste WJZ et chaîne, heure Stromberg-Carlson.

Mardi soir, à 9.00, au poste WEAF et chaîne, heure Eveready.

Mardi soir, à 9.00, au poste WMAQ, Charles Gadsman, compositeur.

Mercredi, rien de spécial.

Jeudi soir, à 9.00, WJZ et chaîne, heure Maxwell.

Vendredi soir, rien de spécial.

Samedi soir, à 8.00, WBZ, la symphonie municipale de Baltimore.

Samedi soir, à 9.00, WJZ et chaîne, heure Philco.

Samedi soir, à 8.00, WJZ et chaîne, la Fanfare Militaire Américaine.

Programme de mardi

CKAC, 411m. Montréal.

Silenceux.

12.35-Orchestre.

4.40-Orchestre.

Postes américains

WPG, 1100-272.6, Atlantic City. Orchestre.

KFI, 640-468, Los Angeles. Opéra.

WEAF, 610-402, New-York. Orchestre.

WJZ, 660-454, New-York. Orchestre.

WOR, 710-422.3, Newark. Musique.

WMCA, 810-370, New-York. Orchestre.

WMAK, 550-545, Buffalo. Orchestre.

WLW, 700-428.3, Cincinnati. Studio.

